

Numérisation des établissements de santé et du dossier médical
15 novembre, date butoir pour la finalisation du processus de généralisation P5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 9 septembre 2026 / N° 1420 / PRIX 20 DA



Communauté nationale à l'étranger
Le passeport biométrique à distance bientôt généralisé P16

Le président Tebboune fait le point sur l'avancement des travaux

UNE PRISON POUR NARCOTRAFIQUANTS DANS LE DÉSERT DE TANEZROUFT

Le projet de transformation de la caserne de Tanezrouft en établissement pénitentiaire destiné aux narcotrafiquants avance. Le président Abdelmadjid Tebboune a présidé une réunion consacrée au suivi des travaux ainsi qu'aux modalités de transfert de l'établissement sous la tutelle du ministère de la Justice et de sa mise en service. P2



Droits humains bafoués

LE SAHARA OCCIDENTAL SOUS LES PROJECTEURS À GENÈVE

P4



« El Djéich », dithyrambe à l'égard du peuple et de son Armée, après les incendies

SOLIDARITÉ ET COHÉSION NATIONALE : MANTRA D'HIER ET DE TOUJOURS

P2

Escalade au Moyen-Orient

Le pétrole frôle les 100 dollars

Le marché pétrolier reste sous haute tension alors que l'escalade militaire au Moyen-Orient fait peser de nouvelles menaces sur les approvisionnements mondiaux. Le Brent s'est rapproché du seuil symbolique des 100 dollars le baril, porté par les perturbations persistantes du trafic dans le détroit d'Ormuz. P3



« El Djeïch », dithyrambique à l'égard du peuple et de son Armée, après les incendies
Solidarité et cohésion nationale : mantra d'hier et de toujours

Sous le titre « Un peuple fier que ni les épreuves ni les conspirations ne peuvent briser », la revue « El Djeïch » a, dans son dernier éditorial, fait la part belle à la solidarité et à la cohésion nationale, au sortir de la tragédie née des incendies de forêt qui ont embrasé de grandes régions de l'Est et du Centre du pays, provoquant de lourdes pertes humaines et matérielles. Pour l'éditorialiste d'« El Djeïch », une telle tragédie a, une nouvelle fois, mis en lumière l'authenticité du peuple algérien et son attachement aux valeurs de fraternité, de solidarité et d'entraide. Dans cette veine, il mettra en avant la mobilisation des citoyens, des associations et des différents acteurs à travers le pays, ainsi que l'afflux de convois d'aide vers les régions touchées, y voyant, par-là, « l'expression d'une cohésion nationale profondément enracinée, plutôt qu'une réaction ponctuelle face à la catastrophe », écrit-il. Un état de fait à travers lequel le rédacteur établit un parallèle avec l'histoire de l'Algérie, estimant que la cohésion nationale a constitué, au fil des différentes étapes de l'histoire du pays, l'un des principaux ressorts de sa résistance et de sa capacité à surmonter les crises. À ses yeux, cette cohésion revêt aujourd'hui une importance stratégique accrue, dans un contexte régional et international présenté comme marqué par des mutations rapides et par l'apparition de menaces diverses et complexes. Et de souligner au marqueur l'importance d'un front interne solide, d'une société consciente des intérêts nationaux et d'institutions fortes fonctionnant de manière cohérente, qui établit également un lien direct entre la cohésion sociale, la confiance entre les citoyens et les institutions et la capacité de l'État à préserver sa stabilité, son indépendance et sa souveraineté. Dans ce cadre, l'éditorial revient également sur les relations entre le peuple et l'ANP, présentées comme fondées sur un lien historique et indéfectible. L'occasion pour son rédacteur de rappeler, encore, l'intervention de l'ANP aux côtés des citoyens et des services de la Protection civile durant les récents incendies. Dans ce même contexte, il rappellera les propos du chef d'état-major de l'ANP, le général d'armée Saïd Chanegriha, qui avait réaffirmé la détermination de l'institution militaire à contribuer au dépassement des épreuves auxquelles le pays est confronté, ainsi que, par ailleurs, les déclarations du président de la République, qui avait tenu à saluer, lors de sa visite à l'hôpital des grands brûlés de Zéralda, l'élan de solidarité populaire, qu'il avait qualifié de « source de fierté et de réconfort face à la tragédie ».

N. B.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FAIT LE POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Une prison pour narcotrafiquants dans le désert de Tanezrouft

Le projet de transformation de la caserne de Tanezrouft en prison pour narcotrafiquants avance. Le président Abdelmadjid Tebboune a présidé une réunion consacrée à l'état d'avancement des travaux ainsi qu'aux modalités de transfert de l'établissement sous la tutelle du ministère de la Justice et de sa mise en service.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une séance de travail consacrée au projet de transformation de la caserne de Tanezrouft, dans le sud du pays, en un établissement pénitentiaire destiné aux barons et trafiquants de drogue, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Cette transformation découle d'une décision du Haut Conseil de sécurité (HCS). Elle traduit la volonté des autorités algériennes de renforcer le dispositif de lutte contre le narcotrafic et de cibler plus particulièrement les principaux acteurs des réseaux de trafic de stupéfiants. Cette décision intervient dans un contexte marqué par le durcissement de la lutte contre la drogue, considérée comme une menace majeure pour la sécurité nationale. À travers la création de cet établissement pénitentiaire, l'Algérie entend ainsi apporter une réponse ferme aux barons du narcotrafic et aux réseaux criminels impliqués dans l'acheminement et la distribution des stupéfiants. Ont pris part à la réunion le général-major Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que Lotfi Boudjema, ministre de la Justice et Garde des Sceaux. Plusieurs hauts officiers de l'Armée nationale populaire et le Directeur général des prisons étaient également présents, précise la même source. La séance



de travail a principalement porté sur l'état d'avancement des travaux engagés pour transformer la caserne militaire de Tanezrouft en une prison spécialement dédiée aux barons et aux trafiquants de drogue. Les participants ont également examiné les modalités de sa remise sous la tutelle du ministère de la Justice, ainsi que les dispositions nécessaires à sa mise en service. L'Etat franchit ainsi un nouveau cap dans son dispositif de lutte contre le narcotrafic. Le choix de Tanezrouft, dans une zone du Grand Sud, donne une dimension particulière à cette stratégie, alors que les réseaux criminels cherchent à exploiter les espaces fron-

taliers et les grands axes de circulation pour développer leurs activités. La transformation de cette caserne constitue, à ce titre, un signal fort adressé aux barons de la drogue : l'Etat entend mener une guerre totale et sans répit contre le narcotrafic, en s'attaquant non seulement aux circuits d'acheminement et de distribution, mais également aux commanditaires. Cette orientation confirme également que la lutte contre la drogue est désormais appréhendée comme un enjeu de sécurité nationale nécessitant une mobilisation de l'ensemble des institutions concernées. Le suivi personnel du dossier par le président de la République et son examen au niveau du Haut Conseil

de sécurité témoignent de l'importance accordée à cette bataille. L'Algérie entend ainsi renforcer son dispositif face à une menace qui dépasse le simple trafic de stupéfiants et qui peut alimenter d'autres formes de criminalité organisée. La mise en place de cette prison dédiée aux barons et trafiquants de drogue s'inscrit dans cette logique de fermeté et de riposte continue contre les réseaux de narcotrafic. La présidence de la République a, enfin, précisé que la réunion était consacrée au suivi de l'avancement du projet, aux modalités de transfert de l'établissement au ministère de la Justice et aux différentes dispositions devant permettre sa mise en service.

Y. R.

TRAFIC DE KIF EN PROVENANCE DU MAROC

Un réseau international démantelé à Alger

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un important réseau de trafic de stupéfiants à ramifications internationales, avec la saisie de 1,3 quintal de kif traité présenté comme provenant du Maroc et l'arrestation de quatre suspects. Un important réseau spécialisé dans le trafic de stupéfiants a été démantelé à Alger par les services de la Sûreté de wilaya. L'opération s'est soldée par la saisie de 1 quintal et 30 kilogrammes de kif traité, présenté comme provenant du Maroc, ainsi que par l'arrestation de quatre individus soupçonnés d'être impliqués dans cette activité criminelle.

L'information a été confirmée par la cellule de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). D'après les premiers éléments de l'enquête, les trafiquants opéraient au sein d'un réseau structuré disposant de ramifications internationales. Le circuit de la drogue prenait naissance au Maroc avant son acheminement vers le territoire national, selon les éléments communiqués par la Sûreté nationale. L'affaire a été traitée par les éléments de la 3e circonscription de la police judiciaire d'El Biar. Les enquêteurs sont d'abord parvenus à intercepter une première cargaison de stupéfiants à

bord d'un véhicule utilitaire, dans les environs d'Alger. La marchandise devait ensuite être transportée vers une wilaya de l'Est du pays. Mais l'enquête ne s'est pas arrêtée à cette première saisie. Sous la supervision du parquet territorialement compétent, les policiers ont poursuivi leurs investigations et procédé à des opérations ciblées qui leur ont permis de découvrir d'autres quantités de stupéfiants. Celles-ci étaient soigneusement dissimulées dans les domiciles des suspects à Alger. Les investigations ont également conduit à la récupération de trois véhicules et d'une motocyclette. Ces moyens de trans-

port auraient été utilisés par les membres présumés du réseau pour acheminer les stupéfiants et assurer leurs différents déplacements dans le cadre de leurs activités. Au terme de l'opération, les quatre suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa, conformément aux procédures judiciaires en vigueur. Cette nouvelle affaire met en évidence le caractère organisé et transfrontalier de certains réseaux de trafic de stupéfiants, dont les activités reposent sur des circuits d'acheminement et de distribution structurés à travers plusieurs territoires.

R. N.

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.



ESCALADE AU MOYEN-ORIENT

Le pétrole frôle les 100 dollars

Le marché pétrolier reste sous haute tension alors que l'escalade militaire au Moyen-Orient fait peser de nouvelles menaces sur les approvisionnements mondiaux. Le Brent s'est rapproché du seuil symbolique des 100 dollars le baril, porté par les perturbations persistantes du trafic énergétique dans le détroit d'Ormuz et la fragilité des perspectives diplomatiques.

PAR MAHREZ Z.

Le prix du pétrole brut Brent se rapprochait hier des 100 dollars le baril, alors que les espoirs de paix au Moyen-Orient continuent de s'amenuiser face à la recrudescence de la crise et aux perturbations des flux énergétiques transitant habituellement par le détroit d'Ormuz. Le baril de Brent s'échangeait à près de 99 dollars en milieu d'après-midi, tandis que le West Texas Intermediate (WTI) américain se situait au-dessus de 93 dollars. Le Brent avait atteint, plus tôt dans la journée, 99,46 dollars, son plus haut niveau depuis le 24 juillet, tandis que le WTI avait atteint 94,73 dollars, son plus haut niveau depuis le 8 juin. Les cours de l'or noir ont été poussés à la hausse par la perturbation persistante des flux transitant par le détroit d'Ormuz, malgré les affirmations optimistes du président Donald Trump, qui assure que le trafic a nettement augmenté grâce aux mesures prises par son gouvernement. Les analystes et les traders qui suivent les données réelles relatives au passage des navires ont un autre avis. La prime de risque géopolitique est manifeste et continue de jouer un rôle prépondérant. De ce fait, estiment-ils, les prix du pétrole devraient rester élevés tant que le détroit de-

meurera un lieu de litige et que les avancées diplomatiques resteront fragiles. L'Iran a annoncé lundi la création d'un nouveau corridor maritime dans le détroit d'Ormuz, laissant présager que le trafic des pétroliers dans cette voie navigable pourrait devenir encore plus difficile qu'il ne l'est déjà. « Ces derniers jours, Washington a reçu un avertissement clair via de nouveaux missiles iraniens. Toute tentative de guerre économique entraînera l'instauration d'une zone d'exclusion maritime à travers le golfe Persique jusqu'au périmètre du blocus. La posture opérationnelle vis-à-vis des navires et des bases de guerre américaines a été fondamentalement redéfinie », a déclaré Mohsen Rezaei, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien, cité par Reuters. Cet avertissement fait suite à des échanges de tirs de missiles visant des navires dans le golfe Persique, renforçant, selon l'agence de presse, l'impression que « la guerre est loin d'être terminée ». Dans ce contexte, les analystes commencent déjà à anticiper une prolongation de la crise jusqu'en 2027 et renvoient nettement à la hausse leurs prévisions concernant les prix du pétrole. « Nous n'anticipons pas un retour à la normale des volumes de production d'avant-guerre avant la fin du premier trimestre ou le début du

deuxième trimestre 2027 », a indiqué un analyste chez ANZ, dans une note citée par Reuters. Les analystes d'ING ont constaté, pour leur part, que les spéculateurs avaient renforcé leurs positions longues nettes sur le Brent face à l'éloignement des perspectives de paix. En plus des attaques contre des pétroliers survenues ces derniers jours, les opérations de plusieurs installations énergétiques en Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, ont été interrompues à la suite d'attaques menées hier par les Houthis. Dans ce contexte, les banques renvoient également leurs prévisions de prix à la hausse. Goldman Sachs a ainsi relevé ses prévisions concernant les prix du Brent et du WTI de 5 dollars, les portant respectivement à une moyenne de 85 et 80 dollars pour décembre 2026, et à 80 et 75 dollars pour 2027. Cette révision reflète sa nouvelle hypothèse selon laquelle les perturbations du transport maritime au Moyen-Orient se poursuivront en 2027. HSBC a également relevé ses prévisions pour le Brent en 2026 à 90 dollars le baril, contre 80 dollars précédemment, avec une estimation de 95 dollars pour le quatrième trimestre 2026. La banque a également relevé ses prévisions pour 2027 à 85 dollars le baril, contre 65 dollars précédemment. ■

QUAND LE CLIMAT MENACE LES DROITS FONDAMENTAUX

Le CNDH appelle à renforcer la protection des populations vulnérables

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) confirme son implication dans la dynamique africaine consacrée à la justice climatique et aux droits environnementaux. À Addis-Abeba, sa présidente, Maya Sahli-Fadel, a pris part à un atelier régional réunissant les Institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) africaines autour des enjeux liés au changement climatique, à la dégradation de l'environnement et à leurs répercussions sur les droits fondamentaux. Organisée par le Réseau des Institutions nationales africaines des droits de l'Homme (RINADH), en collaboration avec l'Institut danois des droits de l'Homme, la rencontre a mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'action des INDH à travers des approches fondées sur les droits humains. Les travaux ont notamment porté sur les conséquences de la pollution, de la dégradation des terres et de l'érosion de la biodiversité sur les populations, particulièrement les communau-

tés les plus vulnérables. Les participants ont souligné les liens étroits entre les enjeux climatiques et plusieurs droits fondamentaux, notamment le droit à la vie, à la santé, à l'eau, à l'éducation et au logement. L'atelier a également permis d'identifier des mécanismes d'intervention concrets à la disposition des INDH, à travers les enquêtes, le traitement des plaintes, le suivi, la recherche, l'élaboration de rapports, le conseil aux pouvoirs publics et la sensibilisation de la société civile. La participation de Maya Sahli-Fadel a, dans ce contexte, permis de mettre en avant l'expérience algérienne et de consolider le positionnement du CNDH dans les débats continuentaux sur le climat, l'environnement et les droits humains. Les échanges et travaux de groupe ont favorisé le partage de bonnes pratiques entre les institutions participantes et ouvert de nouvelles perspectives de coopération autour d'initiatives durables. En marge de cette rencontre, la présidente du CNDH a été reçue

par Selma Malika Haddadi, vice-présidente de la Commission de l'Union africaine. Les discussions ont notamment permis de mettre en lumière son parcours et son expérience au sein des mécanismes africains de protection des droits humains. Maya Sahli-Fadel a notamment exercé deux mandats comme commissaire à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, dont elle a assuré la vice-présidence, et a également été rapporteure spéciale sur les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants. Cette rencontre a aussi porté sur les moyens de renforcer la coopération dans le domaine des droits humains et de mieux valoriser l'expertise algérienne au sein des institutions et mécanismes de l'Union africaine. À travers cette participation, le CNDH entend ainsi consolider sa contribution aux initiatives continentales en matière de protection des droits humains, tout en inscrivant davantage les questions climatiques et environnementales dans cette démarche. ■

Éditorial l'EXPRESS

DANS UNE SPIRALE DE DÉFIANCES

PAR MAHDI B.

La tension dans le Golfe persique persiste et demeure une menace réelle pour la paix et la sécurité dans la région, alors que le transit des pétroliers et des navires marchands reste plus ou moins aléatoire. Les prix du brut ont donc fatalement augmenté et oscillent entre 96 et 97 dollars le baril, avec des pointes allant jusqu'à 99 dollars. Le durcissement des positions politiques entre Téhéran et Washington est clairement visible, ce que la Ligue arabe craint de voir dégénérer une fois encore en de nouveaux affrontements armés. Ce durcissement des positions prend notamment la forme d'une nouvelle « zone interdite », qui sera déclarée « dans les prochains jours », selon Téhéran, en réponse aux menaces verbales américaines. Le secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien, Mohsen Rezaï, a indiqué que cette zone « commencera sur la ligne du blocus de la marine américaine et comprendra des secteurs du Golfe », ajoutant que « tout navire entrant dans cette nouvelle zone sera placé sur une liste de sanctions ». Car, en réalité, ni l'Iran ni les États-Unis n'ont été avares de menaces durant ces derniers mois de conflit, souvent par réseaux sociaux interposés. Sur le plan diplomatique, les négociations visant à mettre fin à la guerre au Moyen-Orient restent, elles aussi, dans l'impasse. Pour le président américain, l'objectif futur face à l'Iran sera une guerre économique totale, au moment où les Iraniens et l'économie locale subissent de plein fouet le blocus visant leur flotte de pétroliers. Bref, la situation dans la région reste instable et préoccupante, d'autant que les pays arabes n'ont pas encore trouvé de politique ou de stratégie commune et urgente pour s'interposer et jouer les médiateurs dans un conflit qui les dépasse et les a déjà pris en otages dès les premières attaques américano-sionistes contre l'Iran. L'Algérie, quant à elle, en tant que membre de la Ligue arabe, a fait et fait toujours son travail et déploie tout le poids de sa diplomatie pour éviter le pire aux pays arabes, en rééquilibrant l'état des forces politiques et en appelant à une prise en charge courageuse et sereine des problèmes urgents qui menacent les pays de la région, y compris et surtout l'Iran. Lundi, devant les membres de la Ligue arabe, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, avait prévenu que « nous nous retrouvons aujourd'hui dans une conjoncture exceptionnelle, marquée par une succession de crises, l'extension des foyers de tension et la multiplication des zones de conflit ». Ces crises, selon lui, imposent à la Ligue arabe « plus que jamais, de hisser notre action arabe commune au niveau des défis et dangers auxquels nos États et peuples sont confrontés, dans un contexte international hautement sensible, complexe et instable ». Le moment est crucial, et le représentant de l'Algérie a mis le curseur sur des questions stratégiques. D'abord, que « la sécurité arabe nationale est un tout indivisible » et que l'Algérie « condamne dans les termes les plus forts les attaques qui ont ciblé et ciblent la sécurité et la stabilité de nos frères dans les pays du Golfe ». Clair, net et précis : l'Algérie condamne tout dérapage dans la région moyen-orientale et toute menace contre les pays membres de la Ligue. Dès lors, l'Algérie, fidèle à ses constantes politiques et diplomatiques, rejette formellement, a affirmé le chef de la diplomatie algérienne, « toute atteinte à la souveraineté des États arabes, toute menace à leur sécurité nationale et toute violation de l'intégrité de leurs territoires ». « D'ici, nous réitérons notre soutien à nos frères dans le Golfe et réaffirmons notre rejet de la politique du fait accompli visant à transformer notre région en théâtre de conflits et de règlements de comptes qui ne sont pas les nôtres et au service d'intérêts qui ne sont pas les nôtres », a-t-il déclaré. Une mise au point qui vaut avertissement à ceux qui doutaient de la constance de la position de l'Algérie sur les questions de sécurité et de défense au Proche et au Moyen-Orient.

Face à sarah knafo Ségolène royal défend l'algérie et étrille les « algérophobes »

Ségolène Royal a de nouveau pris ses distances avec les discours hostiles à l'Algérie en France. Invitée sur BFMTV, l'ancienne candidate à l'élection présidentielle de 2007, qui se prépare à participer à la primaire socialiste en vue de la présidentielle de 2027, a vivement répondu aux attaques de Sarah Knafo. La numéro deux de Reconquête !, le parti dirigé par Éric Zemmour, avait accusé Ségolène Royal d'être la candidate de la « soumission à l'Algérie ». Une accusation que l'ancienne ministre a rejetée sans détour. « Je n'ai pas de dialogue à avoir avec les algérophobes », a-t-elle rétorqué. Elle a ensuite déconstruit l'argument de la prétendue « soumission » à l'Algérie en s'appuyant sur plusieurs exemples de coopération internationale. « Si c'était le cas, alors le Pape, qui est allé en Algérie, est-il soumis lui aussi à l'Algérie ? », a-t-elle lancé. Ségolène Royal a également évoqué la récente visite à Alger du ministre allemand des Affaires étrangères, venu notamment dans le cadre de discussions liées à l'approvisionnement énergétique. « Il y a quelques jours, le ministre des Affaires étrangères allemand était à Alger pour chercher du gaz. Alors, l'Allemagne est-elle aussi soumise à l'Algérie ? », a-t-elle poursuivi. Pour l'ancienne candidate socialiste, la question des relations avec Alger ne peut être abordée à travers le seul prisme de la confrontation politique franco-algérienne. Elle estime au contraire que la France se retrouve de plus en plus isolée dans son rapport avec l'Algérie, alors que les autres pays méditerranéens privilégient le dialogue et la coopération. « Tous les pays du pourtour méditerranéen s'entendent avec l'Algérie, sauf la France », a-t-elle constaté. Selon elle, cette situation s'explique notamment par la persistance de réflexes liés à l'histoire coloniale et par une instrumentalisation politique de la relation bilatérale. « Parce qu'on est toujours dans les relents coloniaux, les revanches, l'instrumentalisation politique par des gens qui ne connaissent pas ce pays qui est en train d'évoluer considérablement », a-t-elle expliqué. Au-delà du terrain politique et diplomatique, Ségolène Royal a également tiré la sonnette d'alarme sur la situation des entreprises françaises présentes sur le marché algérien. La présidente de l'association France-Algérie a estimé que la France était en train de perdre du terrain au profit de plusieurs puissances économiques, notamment les États-Unis et l'Allemagne. Elle a notamment cité le rapprochement croissant entre Berlin et Alger dans le domaine énergétique, en rappelant que l'Allemagne « vient de signer un accord dans l'hydrogène vert avec l'Algérie ». Ségolène Royal affirme par ailleurs être en contact avec la Chambre algéro-française de commerce et d'industrie et rapporte l'inquiétude grandissante des entreprises françaises. « Les industriels français sont désespérés », a-t-elle affirmé, évoquant notamment la fermeture de l'usine Renault à Oran ainsi que les difficultés rencontrées par les exportations agricoles françaises vers l'Algérie.

DROITS HUMAINS BAFOUÉS

Le Sahara occidental sous les projecteurs à Genève

La 63e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU s'ouvre à Genève sur fond de crises et de violations persistantes des libertés fondamentales à travers le monde. Parmi les dossiers qui retiennent l'attention, le Sahara occidental occupé occupe une place particulière, avec des événements consacrés à la situation des droits humains dans les territoires occupés. Défenseurs sahraouis ciblés, prisonniers politiques, restrictions d'accès imposées aux observateurs et journalistes, mais aussi atteintes aux ressources naturelles : autant de préoccupations portées devant les mécanismes onusiens, alors que les appels se multiplient pour une protection effective des droits du peuple sahraoui.

PAR BOUALEM B.

Présidée par l'ambassadeur d'Indonésie, Sidharto Reza Suryodipuro, cette session doit examiner plus de 80 rapports concernant une quarantaine de pays, organiser une trentaine de dialogues interactifs et tenir quatre débats renforcés avec le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Volker Türk, des rapporteurs spéciaux et des commissions d'enquête. Dès l'ouverture, Volker Türk a présenté une mise à jour de son rapport annuel sur la situation mondiale des droits humains, avant que le Conseil n'examine les dossiers du Soudan, de l'Afghanistan, du Myanmar et de la Syrie, ainsi que la situation à El-Obeid et dans ses environs, dans le contexte du conflit soudanais. La Palestine occupée figure également parmi les principaux dossiers à l'ordre du jour, avec un rapport consacré aux colonies à El-Qods-Est occupée et dans le Golan syrien occupé, suivi d'un débat général prévu le 28 septembre. Sur le plan thématique, les travaux porteront notamment sur les effets des mesures coercitives unilatérales, les formes contemporaines d'esclavage et la traite des personnes, les disparitions forcées, la détention arbitraire, le droit à l'eau et à l'assainissement, ainsi que les droits des paysans. Le Conseil accordera également une attention particulière à la lutte contre le racisme et les discriminations, aux droits des peuples autochtones, aux droits des femmes et des enfants dans les situations de conflit et d'après-conflit, ainsi qu'aux questions liées au financement climatique et aux droits



humains. Plusieurs dossiers d'assistance technique seront aussi examinés, notamment ceux concernant Haïti, la République centrafricaine, la Somalie, la République démocratique du Congo, le Cambodge et le Yémen. Les trois derniers jours de la session, du 5 au 7 octobre, seront consacrés à l'adoption de projets de décisions et de résolutions, ainsi qu'à l'élection de sept membres du Comité consultatif des droits de l'homme et à diverses nominations. La situation au Sahara occidental occupé occupe une place importante dans l'agenda de cette session, à la fois dans les activités officielles et dans les événements parallèles

prévoit ainsi, le 8 septembre, une rencontre organisée par le Mozambique au nom du Groupe de Genève de soutien au Sahara occidental, sur le thème « Justice climatique et droits de l'homme dans les contextes d'occupation étrangère ». Cette séance s'inscrit dans une série d'initiatives portées par des organisations sahraouies et internationales, en coopération avec plusieurs missions diplomatiques amies du peuple sahraoui. Les organisateurs entendent alerter sur la détérioration de la situation des droits humains dans les territoires occupés, marquée par une recrudescence des actes d'intimidation contre les défenseurs sahraouis : détentions arbi-

traies, surveillance, harcèlement et violences physiques, psychologiques et sexuelles. Ils dénoncent également les restrictions imposées par les autorités marocaines à l'accès au territoire des observateurs, des journalistes et des mécanismes des Nations Unies, ainsi que la dégradation environnementale liée au pillage systématique des ressources naturelles. Des événements parallèles sont également consacrés à la situation des prisonniers politiques sahraouis, dans la foulée des décisions rendues en avril par le Comité des Nations Unies contre la torture dans des affaires impliquant Abdelmoula El Hafdi, Naama Asfari et des membres du groupe Gdeim Izik, qui ont établi la responsabilité du Maroc au titre de la Convention contre la torture. Dans ce contexte, les organisations de défense des droits humains présentes à Genève ont multiplié les appels au Conseil et à ses mécanismes afin qu'ils prennent des mesures concrètes en faveur de la protection des droits humains au Sahara occidental. Elles réclament notamment un accès sans restriction du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au territoire, la libération des prisonniers politiques sahraouis, la fin des représailles et de l'intimidation contre les défenseurs des droits humains, ainsi que la garantie de leur participation en toute sécurité aux mécanismes onusiens. Ces demandes s'inscrivent dans une dynamique plus large de pression sur le Maroc afin qu'il respecte ses obligations internationales et permette un suivi indépendant de la situation sur le terrain. ■

DU CANNABIS AUX DROGUES DE SYNTHÈSE

Le narcotrafic marocain change d'échelle

PAR NASSIM TERKI

Le trafic de drogue au Maroc connaît, selon le professeur en sciences politiques et relations internationales à l'Université d'Alger, Samir Bouaissa, une évolution qui dépasse désormais le seul commerce du cannabis. Dans un entretien accordé à l'APS, l'universitaire fait état d'un développement de la fabrication de psychotropes et de drogues de synthèse, ainsi que d'une diversification des activités criminelles vers la cocaïne. Selon lui, cette nouvelle activité repose notamment sur l'existence de laboratoires clandestins dissimulés derrière des activités de façade ou fonctionnant sous d'autres appellations. Ces installations permettraient de fabriquer des substances de synthèse tout en masquant leur véritable vocation. Cette industrie nécessite toutefois des compétences particulières. Les réseaux criminels seraient ainsi en mesure de recruter des chimistes diplômés des universi-

tés, en profitant du chômage et du manque de débouchés professionnels. Le savoir-faire scientifique se retrouve alors détourné au profit d'une activité criminelle particulièrement rémunératrice. L'augmentation de la production entraîne, selon Samir Bouaissa, une progression des revenus tirés de ce trafic. Ces bénéfices permettent, à leur tour, aux réseaux d'accroître leurs capacités de fabrication et de développer leurs circuits d'acheminement et de distribution. L'universitaire estime que cette dynamique est favorisée par la « complaisance et la complicité des autorités du Makhzen ». Il rappelle également que le Maroc fait l'objet de critiques de la part d'organisations internationales et de plusieurs gouvernements concernant la tolérance supposée des autorités à l'égard du trafic de drogue. Pour étendre leurs activités, les réseaux criminels utilisent plusieurs itinéraires afin d'acheminer les psychotropes et les drogues de synthèse hors du territoire

marocain. Le Sahel figure parmi les zones ciblées, ces réseaux exploitant les routes qui traversent la région pour atteindre de nouveaux espaces de trafic et de diffusion. La multiplication des circuits constitue également un moyen de rendre plus difficile l'identification de l'origine des substances. Les cargaisons peuvent passer par plusieurs intermédiaires et territoires avant d'atteindre leur destination finale, ce qui complique leur traçabilité.

Le risque d'un financement du terrorisme

Pour Samir Bouaissa, le danger le plus important ne réside cependant pas uniquement dans l'extension du trafic de stupéfiants. Il concerne également les liens susceptibles de se créer entre la criminalité organisée et le terrorisme. Les groupes terroristes ont besoin de ressources financières pour maintenir leurs activités, tandis que les réseaux criminels re-

cherchent des conditions permettant de protéger leurs opérations. Cette convergence d'intérêts peut favoriser l'établissement de relations entre les deux milieux. Dans les régions confrontées à l'instabilité, ce phénomène peut prendre une dimension supplémentaire. L'insécurité facilite les déplacements et les opérations des trafiquants, tandis que les revenus générés par les stupéfiants peuvent profiter aux groupes armés. L'universitaire décrit ainsi une chaîne allant des laboratoires clandestins au recrutement de chimistes, de la fabrication des psychotropes au trafic transfrontalier, puis à la génération de revenus susceptibles d'alimenter l'économie parallèle, le crime organisé et, dans certains cas, le financement du terrorisme. Pour M. Bouaissa, l'essor de cette production clandestine constitue finalement « une évolution dangereuse » du trafic de drogue au Maroc, avec des conséquences qui dépassent désormais largement ses frontières. ■

NUMÉRISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DU DOSSIER MÉDICAL

15 novembre, date butoir pour la finalisation du processus de généralisation

« Le budget complémentaire alloué au secteur de la santé sera orienté vers le soutien des efforts de numérisation, devenue une nécessité impérieuse et un pilier fondamental pour la modernisation du système de santé. Le ministère a fixé au 15 novembre prochain la date limite pour la généralisation de la numérisation et du dossier médical électronique à travers les établissements de santé, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé.

PAR MERIEM K.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a présidé, lundi au siège du ministère, une réunion consacrée à l'évaluation de la phase finale du processus de généralisation de la numérisation à travers les établissements de santé, notamment l'activation du système du dossier médical électronique.

A cette occasion, le ministre a souligné que « la numérisation n'est plus un choix ou une mesure secondaire, mais une nécessité impérieuse et un pilier fondamental pour la modernisation du système de santé, l'amélioration des performances des établissements et la revalorisation de la qualité des services de santé offerts aux citoyens ».

Dans ce contexte, il a félicité les établissements pionniers dans la mise en œuvre du système électronique, qualifiant leurs réussites d'exemples à suivre à l'échelle nationale. Tout en invitant les autres structures à s'en inspirer pour accélérer leur transition, il a rappelé que la phase d'exécution sur le terrain est désormais engagée et insisté sur l'obligation de finaliser le processus le 15 novembre prochain « Tous les établissements de santé doivent finaliser le processus d'activation dans le délai imparti fixé au 15 novembre », ajoute la même source.

Après avoir suivi les exposés présentés par plusieurs directeurs d'établissements de santé, le ministre de la Santé a donné une série d'instructions « strictes, devant être exécutées sans délai », concernant notamment « le lancement, dès aujourd'hui, de la fourniture et de la mobilisation



de l'ensemble des moyens techniques et logistiques nécessaires à l'activation du système de numérisation, conformément aux instructions et aux plannings détaillés transmis par les services du ministère, sans exception ni fractionnement », ainsi que « la désignation d'un responsable permanent chargé du suivi du dossier de la numérisation au niveau de chaque établissement de santé, faisant office de lien direct avec les services centraux du ministère, et chargé d'élaborer des rapports hebdomadaires précis sur l'état d'avancement du processus d'activation ». M. Aït Messaoudene a également ordonné « l'élaboration d'une feuille de route claire et contraignante au niveau de chaque établissement de santé, comprenant les différentes

étapes du processus d'activation complète du système de numérisation, tout en insistant sur le respect de l'échéance fixée comme date limite non sujette à report ou à prolongation ». Dans le même sillage, le premier responsable du secteur a annoncé que le budget complémentaire alloué au secteur de la santé sera orienté vers le soutien des efforts de numérisation et la mise à disposition des moyens indispensables à la concrétisation de ce projet. Il a affirmé que l'État a mobilisé l'ensemble des facilités et des moyens matériels, humains et techniques nécessaires à la réussite de ce processus.

Le ministre a précisé que « le dossier médical électronique ne se limite pas à la simple numérisation du dos-

sier du patient, mais englobe l'ensemble des données liées à son état de santé et à son parcours de soins. Cela permettra de renforcer la transparence et l'efficacité de la gestion, d'améliorer la qualité des soins, de rationaliser l'utilisation des ressources et de garantir une prise en charge plus équitable et plus efficace du patient ». Il a en outre affirmé que la numérisation figurera parmi « les critères essentiels » retenus pour l'évaluation du rendement des établissements de santé et de leurs responsables.

Dans le cadre du renforcement de la coordination et de la solidarité interhospitalière, M. Aït Messaoudene a invité les établissements ayant parachévé le processus d'activation du système à accompagner et soutenir

ceux qui ne l'ont pas encore finalisé, à travers le partage d'expériences et l'apport de l'assistance technique nécessaire, contribuant ainsi à accélérer le rythme d'exécution dans les délais impartis.

Promotion du dialogue social

À l'occasion de la rentrée sociale, le ministre de tutelle a donné une série d'orientations visant à promouvoir le dialogue et la concertation avec les partenaires sociaux et à œuvrer à l'amélioration des conditions socio-professionnelles des professionnels de santé. Il a dans ce sens, souligné la nécessité de poursuivre le travail avec un esprit de responsabilité et de rigueur, tout en renforçant la coordination entre les différents acteurs. Dans un autre registre, le ministre a exprimé sa reconnaissance et gratitude à l'ensemble des professionnels du secteur pour leurs efforts continus visant à assurer les meilleurs soins aux citoyens. Il a particulièrement salué le rôle éminent joué par les médecins et le personnel de santé lors des récents incendies, louant leur mobilisation et leur présence en première ligne pour la prise en charge des citoyens sinistrés, que ce soit sur le terrain ou au sein des structures sanitaires, dans le contexte exceptionnel qu'ont connu certaines wilayas du pays.

Il y a lieu de préciser que cette réunion s'est tenue en présence des cadres de l'administration centrale, des directeurs généraux des centres hospitalo-universitaires (CHU) et des établissements publics hospitaliers (EPH), ainsi que des directeurs de la santé et de la population (DSP), via la technique de visioconférence. ■

DROIT À L'ÉDUCATION ET ALPHABÉTISATION

Le CNDH appelle à poursuivre le développement des programmes nationaux

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a mis en avant la nécessité de « poursuivre le développement des programmes d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes, et de les adapter aux transformations sociétales et technologiques, parallèlement au renforcement du partenariat entre les institutions publiques et la société civile ».

A l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'alphabétisation, le CNDH a réaffirmé que « l'investissement dans l'éducation et l'alphabétisation est un investissement dans l'élément humain et dans l'édification d'une société plus équitable et homogène, fondée sur la connaissance, l'égalité des chances et la participation active, saluant ainsi les efforts nationaux consentis en matière d'alphabétisation. Pour cet institution, les programmes supervisés par l'Etat et le rôle dévolu à l'Office national d'alphabétisa-

tion et d'enseignement pour adultes (ONAEA), ont permis d'enregistrer un progrès « tangible » dans ce domaine.

Le CNDH a rappelé, à ce propos, que cet engagement puise son fondement dans l'amendement de la Constitution de 2020, notamment son article 65, qui a consacré le droit à l'éducation et à l'enseignement et garantit leur gratuité au sein des établissements de l'Education nationale, soulignant la responsabilité de l'Etat d'en assurer l'accès à tous, ce qui favorise l'égalité des chances en matière d'accès à l'éducation et à la formation et soutient les efforts visant à élargir les possibilités d'apprentissage, à lutter contre l'analphabétisme et à promouvoir l'enseignement aux adultes, tout en consacrant le principe de l'apprentissage tout au long de la vie ». Toutefois, la réalisation de cet objectif demeure « liée à l'intégration des efforts des différents acteurs, particuliè-



rement la société civile, à travers la contribution à la sensibilisation quant à l'importance de l'éducation, le soutien aux programmes d'alphabétisation et l'encouragement des catégories n'ayant pas eu accès à l'éducation à rejoindre les programmes d'apprentissage », ajoute la même source. Dans ce sillage, le CNDH a rappelé l'in-

térêt particulier qu'il accorde à l'alphabétisation, étant donné que l'éducation « est un droit fondamental de l'Homme, une passerelle pour la promotion de la dignité humaine et de l'égalité des chances, ainsi qu'un pilier pour s'adapter aux exigences de l'époque, y compris les compétences numériques ». ■

Accidents de la route

52 morts en une semaine

Cinquante-deux personnes sont décédées et 1908 autres ont été blessées dans 1447 accidents de la route survenus durant la période allant du 30 août au 5 septembre 2026 à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saida avec 6 morts et 18 blessés dans 13 accidents, précise la même source.

Durant la même période et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 4724 interventions ayant permis de sauver 3299 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 1248 autres et d'évacuer 176 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant toutefois le décès par noyade en mer de 2 personnes et 5 autres dans des réserves d'eau.

Les équipes de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 2109 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (198 incendies), Sétif (110) et Blida (93). En outre, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 186 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays.

GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ

L'Algérie se positionne **davantage** sur le marché britannique

L'Algérie se distingue parmi les fournisseurs de gaz naturel liquéfié (GNL) à destination de la Grande-Bretagne, dans un contexte marqué par le déclin progressif de la production de gaz en mer du Nord et par la nécessité pour le Royaume-Uni de renforcer ses importations afin de répondre à sa demande énergétique.



FATIHA A.

Alors que la production gazière de la mer du Nord est appelée à diminuer fortement au cours des prochaines années, la Grande-Bretagne devrait accroître considérablement son recours aux importations pour couvrir ses besoins énergétiques.

Dans ce contexte, l'Algérie figure parmi les fournisseurs de gaz naturel liquéfié (GNL) du marché britannique, aux côtés notamment des États-Unis et du Qatar.

Selon une analyse du rédacteur en chef chargé de l'énergie au quotidien britannique The Telegraph, Jonathan Leake, rapporté par Echorouk online, la production britannique de gaz en mer du Nord s'est établie à environ 28 milliards de mètres cubes en 2025, couvrant près de 41 % des besoins du pays.

Cette production devrait toutefois connaître une baisse significative au cours des prochaines années. Elle pourrait ainsi tomber à environ 14 milliards de mètres cubes d'ici quatre ans, avant de se réduire davantage pour atteindre près de 6 milliards de mètres cubes à l'horizon 2035.

Face à cette diminution de l'offre domestique, la dépendance de la Grande-Bretagne vis-à-vis des importations gazières devrait parallèlement s'accroître. Elle pourrait dépasser 70 % des besoins nationaux à l'horizon 2030, puis atteindre environ 85 % en 2035, renforçant ainsi le rôle du GNL dans la sécurisation de l'approvisionnement énergétique du pays.

Dans ce contexte, les importations britanniques de GNL sont appelées à jouer un rôle croissant pour compenser le recul de la production nationale. Les États-Unis occupent actuellement la première place parmi les fournisseurs de GNL de la Grande-Bretagne, suivis notamment par le Qatar, l'Algérie, la Chine, la Guinée équatoriale et la Turquie. Les importations britanniques de GNL ont d'ailleurs progressé de 24 % en 2025, illustrant l'importance grandissante de cette source d'approvisionnement.

La présence de l'Algérie parmi les fournisseurs du marché britannique intervient dans un environnement énergétique européen en pleine recomposition. La baisse de la production britannique, conjuguée à la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement, pourrait ouvrir de nouvelles perspectives aux producteurs et exportateurs de GNL.

L'Algérie dispose à cet égard d'atouts importants grâce à ses capacités de production et à ses infrastructures d'exportation. Le pays approvisionne traditionnellement les marchés européens à travers les gazoducs et les cargaisons de gaz naturel liquéfié, ce qui lui permet de diversifier ses débouchés et de répondre à différents besoins des marchés internationaux.

Le recul attendu de la production de la mer du Nord pourrait ainsi contribuer à renforcer la concurrence entre fournisseurs internationaux pour répondre aux besoins britanniques. Dans cette configuration, la capacité de l'Algérie à fournir du gaz par voie maritime, en complément de ses exportations par gazoducs, constitue un avantage susceptible de soutenir sa présence sur le marché britannique.

Cette évolution confirme également l'importance stratégique du gaz algérien dans l'équation énergétique européenne. À mesure que certains producteurs européens réduisent leur niveau de production, l'Algérie pourrait être appelée à consolider davantage sa position de fournisseur fiable, tout en explorant de nouvelles opportunités commerciales sur les marchés européens et internationaux.

Développement des micro-entreprises

La NESDA intensifie sa campagne d'accompagnement

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé, à travers plusieurs de ses agences de wilaya, une série de sorties sur le terrain et de rencontres de sensibilisation destinées aux propriétaires de micro-entreprises et aux porteurs de projets, dans le cadre de sa campagne d'information sur le programme d'extension des entreprises. « Dans le cadre de cette campagne, plusieurs agences de la NESDA, notamment celles de Sétif, Constantine, Alger, Bordj Bou Arreridj, Aïn Defla, Mascara, Tlemcen, Tébessa, Ouargla et El Bayadh, ont organisé des visites de terrain et des rencontres directes avec les chefs de micro-entreprises et les porteurs de projets », indique la NESDA dans un communiqué. Ces initiatives ont permis de présenter les différents mécanismes de soutien et d'accompagnement proposés par l'agence pour aider les entreprises à développer leurs activités, à accroître leur capacité de production et à élargir leurs projets. Les rencontres ont également été l'occasion de fournir des explications sur les conditions et les procédures permettant de bénéficier du programme d'extension, tout en répondant aux préoccupations des entrepreneurs et en les orientant vers les dispositifs les mieux adaptés à la nature de leurs activités et à leurs besoins. À travers cette campagne, la NESDA entend renforcer l'accompagnement des micro-entreprises et les encourager à passer de la phase de création à celle de la croissance et de l'expansion. L'objectif est également d'améliorer leur productivité et leur rentabilité, tout en contribuant à la création de nouveaux emplois.

F.A.

Glasstec 2026

L'AHK Algérie invite les professionnels du verre à Düsseldorf

Le salon international de référence consacré à l'industrie du verre, Glasstec 2026, se tiendra du 20 au 23 octobre prochain à Düsseldorf, en Allemagne, avec la participation de nombreux acteurs mondiaux du secteur. Organisé autour des dernières évolutions de l'industrie verrière, cet événement constitue une plateforme majeure pour découvrir les innovations, les technologies de pointe et les nouvelles solutions destinées à accompagner la transformation du secteur. Il réunira notamment des professionnels, fabricants, experts et opérateurs venus de différents marchés.

À travers cette manifestation, les participants auront également l'occasion de développer leur réseau professionnel, d'échanger avec des spécialistes internationaux et d'identifier de nouvelles opportunités de coopération et d'affaires. Représentant exclusif de Messe Düsseldorf en Algérie, l'AHK Algérie (Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie) annonce par ailleurs l'ouverture de la billetterie pour les professionnels algériens souhaitant prendre part à ce rendez-vous international dédié à l'industrie du verre.

F.A.

BOURSE D'ALGER

Les transactions **progressent** de 48% en août

Le marché boursier algérien a connu une évolution favorable au cours du mois d'août 2026, selon les données relatives à l'activité du parquet de la Bourse d'Alger. Le montant global des transactions s'est établi à 656,2 millions de dinars, contre 442,85 millions de dinars en juillet, soit une progression de 48,18% en l'espace d'un mois. Cette hausse de la valeur des transactions intervient toutefois dans un contexte de léger repli du volume des titres échangés. Le nombre global d'actions transigées est ainsi passé de 406.864 actions en juillet à 388.468 actions en août, enregistrant une baisse de 4,52%. L'évolution combinée de ces deux indicateurs suggère que la progression de la valeur des échanges en août ne s'est pas ac-

compagnée d'une augmentation du nombre de titres négociés. Elle pourrait notamment refléter une évolution des cours des titres échangés ou une concentration des opérations sur des valeurs présentant des prix unitaires plus élevés. Cette progression de l'activité en août intervient après une évolution également positive enregistrée au mois de juin 2026. Durant cette période, le montant global des transactions avait atteint 790,37 millions de dinars, contre 546,05 millions de dinars en mai, soit une hausse de 44,74%. Contrairement à août, la progression enregistrée en juin avait concerné aussi bien la valeur des transactions que le volume des titres échangés. Le nombre global d'actions transigées était passé de 340.607 actions en mai à 434.829

actions en juin, soit une augmentation de 27,66%. Les données disponibles montrent ainsi une activité boursière marquée par des fluctuations mensuelles importantes, mais avec des phases de progression de la valeur des échanges. Après le pic enregistré en juin, à plus de 790 millions de dinars, le marché avait connu un repli en juillet avant de renouer avec une dynamique haussière en août. La progression de la valeur des transactions en août constitue un indicateur positif pour le marché financier algérien, dans un contexte marqué par les efforts visant à renforcer le rôle de la Bourse d'Alger dans le financement de l'économie et à diversifier les sources de financement des entreprises. Le recul du volume des actions échangées en août

montre néanmoins que la hausse de la valeur des transactions doit être appréciée parallèlement à l'évolution du nombre de titres négociés. La régularité des échanges, l'élargissement de la base des investisseurs et l'augmentation du nombre d'entreprises cotées demeurent, à ce titre, des éléments déterminants pour approfondir le marché. Avec 656,2 millions de dinars de transactions en août, la Bourse d'Alger confirme en tout cas une reprise de l'activité après le ralentissement observé en juillet. Les prochains mois permettront de déterminer si cette progression s'inscrit dans une tendance durable ou relève principalement des fluctuations mensuelles de l'activité boursière.

F.A.

ENERGIE

Les travaux de la centrale de Tit à Tamanrasset **débutent** la semaine prochaine



Le projet de réalisation d'une centrale de production d'électricité dans la région de Tit, dans la wilaya de Tamanrasset, franchira une nouvelle étape dès la semaine prochaine avec le lancement des travaux.

FATIHA A.

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier, une réunion de travail de la commission de coordination sectorielle, consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers techniques considérés comme prioritaires, notamment celui relatif au projet de réalisation d'une centrale électrique dans la région de Tit, dans la wilaya de Tamanrasset. Inscrite dans le programme de renforcement des infrastructures énergétiques dans le Sud, cette nouvelle installation doit contribuer à consolider la sécurité énergétique de la région et à améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité. Selon un communiqué du ministère, au cours de cette réunion, les responsables concernés ont présenté l'état d'avancement des préparatifs liés à ce projet, qui revêt une importance stratégique pour le renforcement de la sécurité énergétique dans cette partie du pays. La future centrale doit notamment permettre d'accroître les capacités de production d'électricité et de répondre de manière plus efficace à l'évolution de la demande énergétique dans la région. À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de finaliser l'ensemble des dispositions techniques et administratives nécessaires au lancement du projet. Il a également appelé les

structures concernées à veiller au strict respect des délais fixés, annonçant que les travaux de réalisation débuteront dès la semaine prochaine. Le projet de la centrale de Tit s'inscrit ainsi dans une démarche plus large visant à renforcer et à étendre les infrastructures énergétiques nationales, notamment dans les régions du Sud. Il participe également à l'objectif d'assurer un approvisionnement électrique plus stable et plus fiable, en accompagnant les besoins liés au développement économique et social de la wilaya de Tamanrasset et des zones avoisinantes. Au-delà de l'augmentation des capacités de production, la réalisation de cette infrastructure devrait contribuer à améliorer la résilience du réseau électrique dans une région caractérisée par son éloignement des principaux pôles du Nord et par des besoins énergétiques appelés à progresser avec le développement des activités économiques et des services. Par ailleurs, la préparation du budget du secteur de l'Énergie et des Énergies renouvelables pour l'exercice 2027 a été au cœur d'une réunion de travail présidée hier aussi par le ministre Mourad Adjal. Les discussions ont porté sur les grandes orientations devant encadrer l'élaboration de cette feuille de route budgétaire, avec l'objectif de consolider les priorités du secteur et d'accompagner ses orientations stratégiques. Cette rencontre intervient dans le cadre des préparatifs engagés en vue de l'élaboration du prochain

exercice budgétaire et vise à définir les principales priorités qui devront guider l'action du secteur au cours de l'année 2027. Les travaux ont notamment porté sur les orientations générales à retenir pour assurer une meilleure cohérence entre les ressources mobilisées et les objectifs stratégiques du secteur de l'énergie. L'élaboration du budget constitue, à ce titre, un instrument essentiel pour accompagner les projets prioritaires, renforcer les infrastructures énergétiques et répondre aux besoins croissants en matière de production et de distribution d'énergie. La réunion s'inscrit également dans le contexte des efforts engagés pour consolider la sécurité énergétique du pays, améliorer les performances des infrastructures existantes et poursuivre le développement des énergies renouvelables. À travers la définition précoce des priorités budgétaires pour 2027, le ministère entend ainsi assurer une meilleure planification des programmes et projets à inscrire au prochain exercice, tout en veillant à inscrire les dépenses publiques dans le cadre des orientations stratégiques retenues pour le secteur. Ces préparatifs devraient permettre de mieux articuler les différents programmes liés à la production d'électricité, au développement des infrastructures énergétiques et à la transition vers un modèle énergétique davantage diversifié, en fonction des objectifs fixés pour les prochaines années.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Les walis **renforcent** le suivi de terrain pour accélérer les réalisations

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, les walis intensifient le suivi de terrain des projets de développement à travers l'organisation de réunions de coordination et de sorties régulières sur les chantiers. « Dans le cadre de l'exécution des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, relatives au suivi régulier et de proximité des projets de développement et à l'accélération de leur rythme de réalisation, les walis de la République poursuivent leurs actions de terrain à travers différentes wilayas du pays », a indiqué hier le ministère dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook. Cette démarche vise notamment à lever les contraintes rencontrées, à

respecter les délais de réalisation et à mettre en service dans les meilleurs délais les projets ayant un impact direct sur le quotidien des citoyens. Cette dynamique se traduit notamment par la tenue de réunions de coordination et l'organisation de visites périodiques sur les sites des projets, afin d'évaluer concrètement l'état d'avancement des travaux et de s'assurer du respect des engagements pris. L'objectif est de renforcer le suivi effectif des projets et d'accélérer leur concrétisation, particulièrement ceux qui présentent un impact direct sur les conditions de vie des citoyens. La démarche concerne un large éventail de secteurs considérés comme prioritaires, notamment le logement, l'éducation et l'enseignement, à travers la réalisation et

l'équipement des écoles et établissements scolaires, ainsi que la santé, les ressources en eau, l'assainissement, l'aménagement urbain, les transports et les infrastructures routières. Le désenclavement des zones isolées, l'amélioration de l'éclairage public et la réalisation de différentes infrastructures de proximité figurent également parmi les projets faisant l'objet d'un suivi particulier. Ces opérations sont destinées à améliorer les conditions de vie de la population et à renforcer la qualité des services publics proposés dans les différentes régions du pays. Au cours des réunions de coordination et des sorties sur le terrain, les responsables locaux procèdent à une évaluation détaillée des taux d'avancement des travaux, tout en identifiant les éventuelles difficultés susceptibles de retarder

la réalisation des projets. Les contraintes relevées font l'objet de mesures destinées à leur trouver des solutions et à permettre une reprise ou une accélération des travaux. Des instructions sont également adressées aux différents intervenants afin de veiller au respect des délais contractuels et des normes de qualité, avec pour objectif de finaliser les projets dans les délais impartis et de les mettre en exploitation dans les meilleurs délais. Cette dynamique de suivi et de coordination sur le terrain s'inscrit ainsi dans une approche de proximité, visant à renforcer l'efficacité de l'action des autorités locales et à assurer une concrétisation effective des projets de développement.

F.A.

Transports

La demande de passagers aériens augmente de 0,2 % en juillet

L'Association du transport aérien international (IATA) a publié les données relatives à la demande mondiale de passagers pour juillet 2026. La demande totale, mesurée en passagers-kilomètres payants (PKP), a progressé de 0,2 % par rapport à juillet 2025. Hors Moyen-Orient, la demande a augmenté de 1,2 %. La capacité totale, mesurée en sièges-kilomètres offerts (SKO), a progressé de 0,3 % sur un an. Le coefficient d'occupation s'est établi à 85,2 % (en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à juillet 2025). La demande internationale a diminué de 0,1 % par rapport à juillet 2025. Hors Moyen-Orient, la demande a progressé de 1,5 %. La capacité a augmenté de 0,3 % sur un an et le facteur de charge s'est établi à 85,2 % (en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à juillet 2025). La demande intérieure a progressé de 0,6 % par rapport à juillet 2025. La capacité a augmenté de 0,2 % sur un an. Le coefficient d'utilisation s'est établi à 85,3 % (+0,3 point de pourcentage par rapport à la même période de référence). « La haute saison estivale des voyages dans l'hémisphère nord est globalement positive pour le transport aérien. Une croissance globale de 0,2 % a été enregistrée en juillet, malgré le recul collectif des compagnies aériennes en Amérique du Nord et au Moyen-Orient par rapport à l'année précédente. Notamment, le trafic via les plateformes de correspondance du Golfe poursuit sa reprise. Malgré la persistance des coûts élevés du carburant, de l'incertitude économique et des tensions géopolitiques, les compagnies aériennes se montrent confiantes quant à la demande pour la fin de l'année, avec une augmentation de près de 3 % de leur capacité en sièges en septembre », a déclaré Marie Owens Thomsen, vice-présidente principale en charge du développement durable et économiste en chef de l'IATA. Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une hausse de la demande de 6,4 % sur un an. La capacité a augmenté de 9,0 % sur un an. Le coefficient d'occupation s'est établi à 74,1 % (en baisse de 1,8 point de pourcentage par rapport à juillet 2025).

R.E

TINDOUF

L'étude du projet de transfert d'eau Sud-Sud bientôt achevée

Le projet consiste à transférer de l'eau depuis le bassin de Boukroute, dans la wilaya de Timimoun, en passant par la wilaya de Beni Abbes et la partie ouest de la wilaya de Bechar, puis par la zone de Hassi Khebi et la commune d'Oum El Assel, dans la wilaya de Tindouf, jusqu'à la zone de Gara Djebilet.



L'étude technique du projet de transfert d'eau «Sud-Sud» est sur le point d'être achevée, après la finalisation des différents plans et des missions de terrain, dans le cadre d'un processus supervisé par l'Agence nationale des ressources en eau, en coordination avec plusieurs bureaux d'études et les autorités concernées, at-on informé auprès du directeur de l'Hydraulique de Tindouf, Mohamed Baâli. Ce projet, qui s'inscrit dans le programme complémentaire du président de la République pour l'année 2024, constitue l'un des projets stratégiques visant à renforcer les ressources hydriques dans le Sud et à assurer leur sécurisation à long terme, notamment dans les wilayas de Tindouf, Bechar et Beni Abbes, jusqu'à la zone de Gara Djebilet. La capacité globale des eaux transférées dans le cadre de ce projet devrait dépasser 160.000 mètres cubes par jour, dont environ 120.000 mètres cubes par jour destinés à la wilaya de Tindouf, compte tenu de l'augmentation prévue de ses besoins futurs. M. Baâli a précisé que l'étude technique du projet a atteint un taux d'avancement

de plus de 90%, soulignant que les différents plans et études de terrain sont à un stade très avancé et que le projet est actuellement sur le point d'achever sa phase technique. Le même responsable a ajouté qu'une réunion technique s'est récemment tenue en présence du bureau d'études et du maître d'ouvrage, représenté par l'Agence nationale des ressources en eau, ainsi que des représentants des autorités concernées. Cette réunion permet de parvenir à un accord définitif sur le tracé du réseau, notamment sur la partie située sur le territoire de la wilaya de Tindouf. Le projet consiste à transférer de l'eau depuis le bassin de Boukroute, dans la wilaya de Timimoun, en passant par la wilaya de Beni Abbes et la partie ouest de la wilaya de Bechar, puis par la zone de Hassi Khebi et la commune d'Oum El Assel, dans la wilaya de Tindouf, jusqu'à la zone de Gara Djebilet. Ce projet devrait contribuer à renforcer les capacités hydriques des wilayas concernées et à répondre à leurs besoins futurs, notamment au regard des grands projets économiques et d'investissement actuellement en cours dans les régions du Sud.

Dans l'attente de l'achèvement de ce projet stratégique, l'opération de renforcement des ressources en eau se poursuit dans la wilaya de Tindouf à travers la réalisation de nouveaux fourrages destinés à alimenter les stations de dessalement. A ce titre, le directeur des ressources en eau a indiqué que le programme à court terme prévoit la réalisation de 14 fourrages, dont quatre dans le cadre de l'extension de la station de dessalement et dix autres destinés à alimenter la nouvelle station de dessalement. Ces opérations s'inscrivent dans une stratégie prospective visant à renforcer les ressources en eau de la wilaya et à améliorer ses capacités d'approvisionnement, afin d'accompagner l'évolution démographique et économique attendue et de garantir la satisfaction des besoins à moyen et long termes, selon la même source. Le projet de transfert d'eau «Sud-Sud», ainsi que les projets qui l'accompagnent, traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer la sécurité hydrique dans les régions du Sud, à travers la mobilisation de nouvelles ressources, le développement des réseaux de transfert et l'augmentation des capacités de production et de distribution.

BISKRA

Réception de 12 nouveaux établissements scolaires

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Biskra se renforcera par la réception de 12 nouveaux établissements scolaires des trois paliers au titre de la prochaine rentrée 2026/2027, a-t-on appris lundi auprès du directeur local du secteur. Dans une déclaration à l'APS, Azzedine Baaziz a précisé qu'il s'agit de cinq écoles primaires dont trois réalisés au chef-lieu de wilaya dans le cadre des efforts de réalisation d'établissements pédagogiques dans les zones d'extension urbaine au nord de la ville, en plus de deux autres écoles primaires de classe 1 dans les communes d'Ain Naga et de Khanguet Sidi Nadji. Il s'agit aussi de six collèges d'enseignement moyen nouveaux réalisés à Bir Zaaboub au chef-lieu de wilaya, à la cité 1.050 logements à l'extension urbaine de la même commune et dans les communes de Bouchagroun, Zeribet El Oued, El Haoouch et Oumech, selon la même source. Le palier secondaire a bénéficié d'un nouveau lycée réalisé sur le site 1000+400 logements dans la commune de Biskra et baptisé du nom du défunt moudjahid Mohamed-Cherif Abdeslam, a précisé la même source. M. Baaziz a assuré que ces établissements nouveaux dont certains viennent répondre aux efforts d'extension du réseau de structures scolaires pour suivre les nouveaux plans d'extension urbaine contribueront à améliorer les conditions de scolarité des élèves, à leur éviter des déplacements et à atténuer le taux d'occupation élevé des classes.

TÉBESSA

Réception et mise en service de 8 cantines scolaires

Huit (8) cantines scolaires seront réceptionnées et mises en service dès la rentrée scolaire 2026-2027, à-on informé lundi auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué que ces cantines scolaires sont destinées à servir des repas chauds et équilibrés aux élèves du cycle primaire des communes de Tébéssa (4 cantines), Bir El Ater (2), Boukhadra et Morsot. Les services de la wilaya ont ajouté que les travaux de réalisation de ces cantines sont «presque achevés et permettent d'envisager leur ouverture avec le début de la nouvelle année scolaire». Ces cantines devraient contribuer à améliorer les conditions de scolarisation des élèves, en particulier de ceux résidant dans des zones éloignées des écoles, at-on ajouté.

RENTREE SCOLAIRE

Réception de cinq nouveaux établissements scolaires à El-Meghaïer

La wilaya d'El-Meghaïer va réceptionner et mettre en service cinq (5) nouveaux établissements scolaires, en prévision de la rentrée 2026-2027, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Il s'agit d'une école primaire (type-2) et d'un lycée de 1.000 places doté d'une cantine de 200 repas dans la zone de «Ensigna», commune d'El-Meghaïer, d'un lycée de 600 places avec une cantine

de 200 repas à Tigdidine, dans la commune de Djamaa, d'un collège d'enseignement moyen (base 6) dans la commune de Meghaïer et d'un CEM (base 5) dans celle de Tendla. Lors de l'inspection de ces projets, le wali d'El-Meghaïer, Laaredj Nehila, a indiqué que ces établissements s'inscrivent dans le cadre des «efforts déployés par les pouvoirs publics pour accompagner l'expansion urbaine et démogra-

phique, contribuant ainsi à alléger la pression sur les établissements existants et améliorer les conditions de scolarité». Cette visite d'inspection intervient dans le cadre des préparatifs visant à «garantir la mise en service des différents établissements scolaires et l'accueil des élèves dans de bonnes conditions», sachant que le taux d'avancement des travaux de ces établissements a dépassé les 90%.

TLEMCEM

Deux quotas supplémentaires d'eau pour renforcer l'irrigation agricole

La wilaya de Tlemcen a retenu, durant les mois de juillet et août derniers, de deux dotations supplémentaires en eau destinées à renforcer les opérations d'irrigation agricole, à-on avisé, jeudi, auprès du service de l'irrigation agricole de la Direction de l'hydraulique de la wilaya. Selon la même source, ces deux quotas ont été accordés par le ministère de tutelle à la direction de l'Hydraulique afin de renforcer les opérations d'irrigation à travers plusieurs lâchers d'eau. La

première dotation, accordée durant le mois de juillet dernier, a porté sur 1 million de mètres cubes à partir du barrage de Sekkak, dans la commune d'Ain Youcef, et 500.000 mètres cubes à partir du barrage El Izdihar, dans la commune de Sidi Abdelli. Cette dotation a retenu à 548 agriculteurs, dont certains exercent dans les périmètres irrigués, tandis que d'autres travaillent en dehors de ces périmètres dans la culture des agrumes, des oliviers, des grenadiers et des légumes, permettant ainsi l'irrigation d'une super-

ficie totale estimée à 657 hectares. La deuxième dotation, dont la wilaya a retenu durant le mois d'août dernier, a consisté en un quota accordé de 1,5 million de mètres cubes à partir du barrage de Hammam Boughrara, ainsi que d'un (01) million de mètres cubes à partir du barrage El Izdihar, pour irriguer une superficie totale estimée à 4.016 hectares, au profit de 660 agriculteurs activant dans les filières agricoles prévues, selon la même source. Cette opération, réalisée avec succès, a permis de renforcer l'irrigation agricole,

notamment au profit des agriculteurs exerçant en dehors des périmètres irrigués, à-on précisé. A noter que la wilaya de Tlemcen compte trois périmètres d'irrigation agricole : le périmètre irrigué de Maghnia, d'une superficie de 4.500 hectares, le périmètre irrigué de Hennaya, couvrant 912 hectares, et le périmètre Tafna-Isser, qui s'étend sur une superficie totale de 6.490 hectares, dont 1.714 hectares situés dans la wilaya d'Ain Temouchent et 4.776 hectares dans la wilaya de Tlemcen.

PRÉVENTION DE L'ARTHROSE

Les bons réflexes pour protéger les articulations

Bouger régulièrement, maintenir un poids adapté et éviter les traumatismes, autant de gestes simples qui peuvent aider à préserver la mobilité et la santé des articulations au fil des années.



PAR AMEL B

Et si de simples habitudes au quotidien pouvaient nous aider à préserver la souplesse et la mobilité de nos articulations au fil des années ? C'est du moins ce que préconisent les experts. Une activité physique adaptée et une bonne hygiène de vie peuvent contribuer à réduire certains facteurs de risque et à préserver plus longtemps la mobilité. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), environ 528 millions de personnes dans le monde vivaient avec une arthrose en 2019, soit une augmentation de 113 % depuis 1990. L'OMS estime également que 73 % des personnes atteintes ont plus de 55 ans et 60 % sont des femmes. Le genou est l'articulation la plus fréquemment touchée, avec environ 365 millions de

personnes concernées, devant notamment la main et la hanche. Face à cette progression, la prévention prend toute son importance. Le premier réflexe est de rester en mouvement. La marche, le vélo, la natation ou encore les exercices de renforcement musculaire permettent de préserver la mobilité et de renforcer les muscles qui soutiennent les articulations. L'objectif n'est pas de pratiquer une activité intense à tout prix, mais de bouger régulièrement, progressivement et selon ses capacités. Le maintien d'un poids corporel sain est également essentiel, notamment pour protéger les genoux et les hanches. Le surpoids et l'obésité augmentent les contraintes exercées sur les articulations et constituent des facteurs de risque de l'arthrose. Une alimentation variée et équilibrée, associée à une activité physique régulière, contribue ainsi à la santé articulaire et au bien-être général. Il convient également de protéger ses arti-

culations contre les traumatismes et les sollicitations excessives. Les fractures, les entorses, certaines blessures articulaires et les mouvements répétitifs liés au sport ou au travail peuvent augmenter le risque d'arthrose. Adapter ses efforts, respecter les temps de récupération et utiliser un équipement approprié sont donc de bonnes mesures préventives. Enfin, une douleur persistante, une raideur inhabituelle, un gonflement ou une diminution progressive de la mobilité ne doivent pas être banalisés. Une consultation médicale permet d'évaluer les symptômes, d'identifier les éventuels facteurs de risque et de bénéficier d'une prise en charge adaptée. Préserver ses articulations ne signifie donc pas arrêter de bouger, mais apprendre à les solliciter de façon régulière, progressive et adaptée. Quelques bonnes habitudes peuvent contribuer à maintenir la mobilité, l'autonomie et la qualité de vie au fil des années.

A.B

ORAN

Les jeunes à l'honneur avec des projets innovants

Des projets et idées innovants présentés par les jeunes de DZ Young Leaders (Jeunes leaders algériens) ont suscité l'intérêt des participants à une journée scientifique et technologique interactive, organisée lundi au Centre de loisirs scientifiques de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS), organisatrice de l'événement. Cette manifestation, qui vise à «encourager l'innovation et la créativité et à ancrer la culture scientifique et la connaissance auprès des jeunes et des adolescents», a enregistré une large participation de jeunes et de différentes catégories d'âge. Les projets présentés par les membres de DZ Young Leaders ont constitué l'un des principaux temps forts du programme, mettant en avant des initiatives fondées sur l'esprit d'entreprise, l'innovation et la recherche de nouvelles solutions, selon la même source. Les présentations ont permis aux visiteurs de découvrir de près plusieurs projets et idées développés par les jeunes participants, d'échanger avec leurs porteurs et de prendre connaissance de leurs expériences dans les domaines de l'innovation et des technologies. Elles ont également offert un espace d'échange et de partage d'expériences, encourageant les participants à transformer leurs idées en projets concrets à impact positif. La journée scientifique a également proposé un programme riche comprenant des expériences scientifiques et des activités interactives, permettant aux jeunes et aux adolescents de découvrir différents domaines des sciences et des technologies dans une ambiance favorisant l'apprentissage par l'expérience, la curiosité et l'esprit de découverte. Les activités ont, en outre, été marquées par la visite d'un groupe de jeunes participant au camp Lab Camp 2026, venus de plusieurs wilayas du Sud du pays. Cette visite a constitué une occasion de renforcer les échanges, de favoriser les rencontres et de partager les expériences et les idées entre jeunes issus de différentes régions du pays. Cette initiative confirme, selon les organisateurs, «l'importance» de la mise en place d'espaces stimulants pour les jeunes et du soutien aux projets innovants, contribuant ainsi à «développer leurs capacités, encourager l'esprit d'initiative et les impliquer dans la recherche et la conception de solutions».

TABAGISME PASSIF

Plus de 1,6 million de décès dans le monde

Quelque 2,7 milliards de personnes sont exposées au tabagisme passif dans le monde, dont la prévalence augmente en Afrique et au Moyen-Orient, et qui aurait causé 1,66 million de morts en 2023, selon une étude publiée mardi dans The Lancet. Si «l'exposition au tabagisme passif est un risque sanitaire mondialement reconnu, pour lequel il n'existe aucun seuil d'inhalation sans danger», les auteurs ont passé au crible l'ensemble des études publiées sur le site PubMed - une bibliothèque en ligne d'études scientifiques médicales, gérée par les National Institutes of Health américains - de 2010 à 2025, pour tenter d'évaluer son impact sur neuf conséquences pour la santé,

dont l'asthme. Leurs travaux s'efforcent, en synthétisant des enquêtes en population générale et des données sur la composition des ménages, d'estimer la prévalence de l'exposition au tabagisme passif et de quantifier la charge de morbidité qui lui est attribuable dans 204 pays et territoires entre 1990 et 2023, par âge et par sexe. Ils ont calculé qu'environ 2,7 milliards de personnes dans le monde avaient été exposées au tabagisme passif cette année-là, dont 767 millions d'enfants de 0 à 14 ans. Cette exposition se serait soldée par 1,66 million de décès prématurés, sur les 8 millions de morts imputables au tabac en 2023. Le tabagisme passif aurait aussi fait perdre 44,8 millions d'années de vie en bonne

santé au niveau mondial, principalement en raison de cardiopathies ischémiques, maladie du cœur causée par un manque d'oxygène dans le muscle cardiaque, selon cette étude. Chez les enfants, l'exposition au tabagisme passif aurait causé 5,16 millions d'infections des voies respiratoires, toujours en 2023. Les fumeurs passifs sont exposés à deux types de fumées : celle émanant de l'extrémité incandescente des produits du tabac, et celle expirée par les fumeurs. La première, «ni filtrée ni issue d'une combustion complète», présente «des concentrations plus élevées de composés toxiques et cancérogènes» que la seconde. Ces expositions «augmentent le risque de maladies cardiovasculaires,

respiratoires, métaboliques», rappelle l'étude, et les enfants «y sont particulièrement vulnérables». Or, malgré une baisse de 22% de la prévalence mondiale du tabagisme depuis 1990, «le nombre absolu de personnes exposées (au tabagisme passif) est resté stable à l'échelle mondiale, tout en augmentant fortement en Afrique subsaharienne ainsi qu'en Afrique du Nord et au Moyen-Orient», ont observé les scientifiques. Selon l'étude, il est urgent de renforcer les politiques de lutte anti-tabac, «en particulier pour protéger les femmes et les enfants», dans «les lieux publics comme le cadre domestique», car le tabagisme passif «demeure un facteur majeur de perte de santé à l'échelle mondiale.

**EBOLA EN
RDCONGO**
6.686 cas
confirmés dont
3.226 décès

Le bilan de l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) s'élève désormais à 6.686 cas confirmés, dont 3.226 décès, selon un nouveau bilan publié mardi par le ministère de la Communication et des Médias, qui fait également état de 819 patients actuellement en isolement ou hospitalisés. Au total, 1.563 patients ont été déclarés guéris, dont 15 au cours des dernières 24 heures, précise le ministère. La riposte est actuellement déployée dans 61 zones de santé réparties à travers six provinces du pays. Le ministère de la Communication et des Médias indique que les activités de surveillance épidémiologique, de prise en charge des patients et de prévention sont durablement renforcées dans les zones affectées.

Le taux de létalité est établi à 48,3 %, tandis que le suivi des contacts atteint 85,3 %.

Les autorités sanitaires appellent, par ailleurs, la population à signaler rapidement tout symptôme ou cas suspect afin de renforcer la surveillance et de limiter la propagation de la maladie. L'épidémie a touché 60 zones de santé dans six provinces, à savoir l'Ituri, le Nord-Kivu, le Haut-Uélé, la Tshopo, le Sud-Kivu et le Bas-Uélé. Déclarée en mai, l'épidémie actuelle est la plus importante et la plus meurtrière jamais enregistrée en RDC.

HONGRIE
Vers l'élaboration
d'une nouvelle
Constitution

Le gouvernement hongrois a entamé l'élaboration d'un projet de Constitution qui «servira les intérêts de l'ensemble de la société et ne pourra être instrumentalisé par aucune force politique pour consolider son pouvoir», a annoncé mardi le premier ministre Péter Magyar lors de l'ouverture de la session d'automne du Parlement. «Nous commençons à nous pencher sur l'une des questions les plus importantes pour l'avenir de la Hongrie: formuler des garanties qu'un système capable d'opposer l'Etat à l'ensemble du peuple ne puisse plus jamais se reproduire dans le pays. Nous devons poser la première pierre du fondement juridique de notre vie commune. Avec tous les citoyens et pour tous les citoyens, nous rédigerons une Constitution qui ne pourra plus jamais être utilisée par aucune force politique pour consolider son pouvoir», a déclaré Magyar, cité par des médias. Péter Magyar a précédemment indiqué que les travaux sur le projet de nouvelle Constitution hongroise durerait environ un an. Après quoi, le document serait soumis à un référendum national. Actuellement, le pays applique une Constitution datant de 2011.

ETATS-UNIS

Menace de tornades sur une île
d'Hawaï à l'approche de l'ouragan

L'effet combiné de l'élévation du niveau de la mer, directement liée à l'ouragan, et de la marée haute risque d'entraîner l'inondation de terres habituellement sèches proches du littoral de Kauai et Niihau. Un avis d'alerte de tempête tropicale a également été émis pour l'île d'Oahu, où se trouve Honolulu.



Les habitants de Kauai, une des îles les plus à l'ouest de l'archipel de Hawaï, ont été alertés d'une menace de tornades à l'approche de l'ouragan Lowell lundi soir, selon les services météo américains. «Les conditions sont propices à l'apparition de tor-

nades dans et à proximité de la zone sous surveillance» de Kauai, notamment la ville de Lihue, ont indiqué des responsables du National Weather Service (NWS), l'agence météorologique fédérale. Dans son dernier bulletin émis à 03H00 GMT, le Centre national des ouragans (NHC) américain prédit

un passage de la partie centrale de Lowell juste à l'ouest de l'île de Niihau. Il faut s'attendre à des conditions dangereuses sur Niihau, Kauai et Oahu avec des crues éclair, des vagues destructrices et des vents violents», selon le NHC.

L'effet combiné de l'élévation du niveau de la mer, directement liée à l'ouragan, et de la marée haute risque d'entraîner l'inondation de terres habituellement sèches proches du littoral de Kauai et Niihau.

Un avis d'alerte de tempête tropicale a également été émis pour l'île d'Oahu, où se trouve Honolulu.

Lowell pourrait déverser 10 à 20 cm de pluies sur Kauai et 7 à 20 cm sur la Grande île d'Hawaï, selon les prévisionnistes. L'ouragan circule actuellement environ 370 kilomètres au sud-ouest d'Honolulu et se déplace en direction nord-nord-est, indique le NHC. Il génère des vents soutenus de 175 km/h, correspondant à un ouragan de catégorie 2, et devrait s'affaiblir progressivement au cours des prochains jours. Lowell avait brièvement atteint la catégorie 5, la plus élevée sur l'échelle Saffir-Simpson, la semaine passée. Hawaï se remet encore des effets de l'ouragan Lala, qui a frôlé la partie sud de la Grande île le mois dernier, apportant des vents destructeurs et de violentes crues éclair.

Lowell est le dernier ouragan actif en ce moment dans l'océan Pacifique, où la tempête tropicale Marie circule encore à environ 1.200 km à l'ouest de San Diego en s'éloignant des côtes. Le Pacifique a été parcouru la semaine dernière par trois ouragans simultanément, un phénomène rare attribué par les scientifiques au réchauffement des eaux provoqué par un épisode d'El Nino d'une intensité historique.

Une succession comparable de quatre cyclones s'était produite en 2015, autre année marquée par un El Nino intense.

El Nino est un schéma climatique oscillant qui favorise la formation d'ouragans dans le Pacifique tropical tout en réduisant leur probabilité dans l'Atlantique. Le changement climatique accroît les impacts météorologiques mondiaux d'El Nino.

ERUPTION VOLCANIQUE EN INDONÉSIE

Réouverture de plusieurs aéroports

Cinq aéroports dont celui de Jakarta, le principal d'Indonésie, ont rouvert mardi, après deux jours de fermeture en raison des retombées de cendres dégagées par une éruption volcanique, a annoncé le ministère des Transports.

Le ministère a déclaré sur Instagram que les quatre autres aéroports étaient situés à proximité de la capitale ou sur l'île de Java. Au total, huit aéroports ont suspendu leurs activités ce week-end après la détec-

tion de cendres dans leur espace aérien, l'un d'eux, de petite taille, situé dans le sud de Sumatra, est à nouveau opérationnel depuis lundi matin.

Ainsi, seuls deux des huit aéroports initialement concernés restent fermés. Ces réouvertures ont pu avoir lieu car les effets de l'éruption de l'Anak Krakatau, qui signifie «enfant du Krakatau» (ou «du Krakatoa»), s'atténuent. Ce volcan est entré en activité samedi, avec une coulée de lave et des détonations audibles à plusieurs centaines de kilomètres. De nou-

velles éruptions ont été enregistrées dimanche et d'autres sont redoutées, selon l'agence de volcanologie. Au total, près de 3.000 vols ont connu des perturbations et plus de 340.000 passagers ont été bloqués, a précisé le ministère des Transports. La liaison internationale la plus touchée est celle reliant Jakarta à Singapour, a précisé la même source. L'Indonésie, un vaste archipel, est située sur la «ceinture de feu» du Pacifique où la rencontre de plaques continentales engendre une intense activité volcanique et sismique.

CRUE DANS L'HIMALAYA

La liste des disparus au Népal
atteint les 5.326

La longue liste des disparus depuis la crue meurtrière du 26 août s'est encore allongée mardi au Népal pour atteindre 5.326 personnes, selon le nouveau bilan de l'autorité en charge des situations d'urgence. La catastrophe a par ailleurs causé 1.357 morts sur le sol népalais, selon l'autorité. Côté chinois, les médias d'Etat ont pour leur part fait état de 43 morts et 519 disparus sur le territoire du Tibet, portant le bilan provisoire total du désastre à 1.400 morts et 5.845 disparus. «Nos opérations de secours se prolongent», a déclaré le chef de l'autorité, Dharma Raj Uprety. «Nous espérons toujours retrouver des survivants sur au moins sur trois sites (hydroélectriques) et nous accélérons nos efforts», at-il ajouté.

Depuis la crue, des dizaines de sauveteurs fouillent plusieurs tunnels de barrages en service ou en construction, ensevelis sous la boue et les débris, dans l'extrême nord du pays. Les autorités pensent qu'une centaine de personnes pourraient encore y être bloquées. Vendredi et samedi derniers, les sauveteurs sont parvenus à en extraire sains et saufs trois ouvriers, deux Népalais et un Chinois. Plus de 900 ouvriers ou agents de ces centrales et chantiers sont toujours portés manquants. «Nous avons également des informations selon lesquelles des gens sont encore coincés sur les hauteurs, nous tentons de les retrouver et de les évacuer», a poursuivi Dharma Raj Uprety. Les quelque 20.000 policiers et soldats mobilisés depuis quatre jours ont procédé à près de 14.000 évacuations, selon l'autorité.

La vague gigantesque, provoquée par l'effondrement d'un glacier et de roches sur un sommet népalais, qui a déferlé dans la vallée de la rivière Bhotekoshi, a tout emporté sur son passage, routes, ponts et habitations. L'ONU a dénombré 84.000 sinistrés, que les autorités peinent à ravitailler dans les villages les plus isolés.

«Nous sommes très préoccupés par le sort de tous ceux qui restent isolés et soumis à des conditions extrêmes», a souligné mardi le responsable local de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), David Fisher. Evoquant un «tsunami himalayen», le ministre népalais des Affaires étrangères, Shisir Khanal, a évalué le coût de la reconstruction à «plusieurs milliards de dollars».

LES VERTS SOUS UN NOUVEAU CYCLE

Hemdani et Yahia lancent leur mission européenne

La nomination récente de Brahim Hemdani à la tête de la sélection nationale algérienne, secondé par son complice Anthar Yahia, a d'emblée sonné l'heure du renouveau et du travail de terrain. A peine installés par le bureau fédéral, les deux hommes forts de l'encadrement technique n'ont pas perdu une seule seconde.

Finis les longs discours dans les bureaux climatisés de Sidi Moussa ; le nouveau staff a immédiatement enfilé son costume de globe-trotters pour entamer une tournée marathon à travers les pelouses européennes. Leur objectif principal est clair : superviser de près les performances des internationaux actuels, mais aussi scruter de nouveaux binationaux ou talents susceptibles d'apporter un plus indéniable aux Verts lors des prochaines échéances.

Cette méthode proactive ne manque toutefois pas de diviser les observateurs et les supporters. D'un côté, certains puristes et analystes estiment que ces déplacements incessants relèvent du superflu. Selon eux, le réservoir de l'équipe nationale est amplement balisé, les cadres sont bien identifiés et la grande majorité des joueurs évoluant en Europe ont déjà porté le maillot national à maintes reprises. Pour ces sceptiques, inutile de dépenser de l'énergie et des ressources pour superviser des profils dont les qualités et les limites sont déjà actées aux yeux du grand public et des techniciens.

A l'inverse, Brahim Hemdani et Anthar Yahia défendent une vision résidant dans la rigueur et le suivi personnalisé. Pour le nouveau sélectionneur et son adjoint, rien ne remplace le contact visuel direct. Voir un joueur évoluer de visu dans son environnement de club, analyser son langage corporel, sa régularité dans l'effort, sa gestion de la pression hebdomadaire et son intégration tactique sont des données irremplaçables qu'aucune vidéo ou simple rapport statistique ne peut restituer. Ce travail de prospection minutieux témoigne de la volonté du duo d'instaurer une méritocratie absolue, où chaque convocation sera le fruit d'une observation chirurgicale et actualisée.

Les salaires de Brahim Hemdani et Anthar Yahia !

Par ailleurs et sur un tout autre volet, on apprend que le duo Brahim Hemdani - Anthar Yahia aurait une rémunération presque équivalente. En effet, selon plusieurs sources, l'entraîneur en chef (Hemdani) et son premier adjoint (Yahia), seraient rémunérés presque à la même hauteur, ce qui rapproche l'idée qu'il s'agit plus d'un duo à la tête de la sélection.

Brahim Hemdani, 48 ans, titulaire d'un diplôme équivalent UEFA Pro, touchait jusqu'ici 8 000 euros en étant à la tête de la sélection U20 qu'il a rejointe cet été. Sa rémunération devrait être multipliée par trois ou cinq. Ainsi et avec la

sélection A, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille sera rémunéré à hauteur de l'équivalent de 800 millions de centimes par mois, ce qui donne 29 000 euros au taux bancaire et 53 000 euros au marché noir.

Anthar Yahia (44 ans), pour sa part, qui n'a que l'UEFA A, devrait toucher aux alentours de 600 millions de centimes, soit 22 000 euros au taux bancaire et 40 000 euros sur le marché parallèle. On ne connaît pas les modalités de paiement, si les techniciens seront payés en euros comme leurs prédécesseurs Djamel Belmadi et Vladimir Petkovic. Pour rappel, ce dernier touchait pas moins de 130 000 euros par mois.

Toujours selon la même source, le duo Hemdani - Yahia aurait signé un contrat jusqu'à la fin de la CAN 2027 prévue l'été prochain, avec comme objectif d'atteindre les demi-finales de la compétition. En cas de succès, ils verraient leur contrat automatiquement renouvelé jusqu'à la prochaine édition de 2028.

H.M.



Ligue des champions de la CAF

L'état de Ferhat rassurant

L'attaquant du MC Alger Zinedine Ferhat, victime dimanche d'un choc à la tête lors du match nul (0-0) contre l'ASN Nigelec à Niamey, au premier tour préliminaire aller de la Ligue des champions africains de football, va bien, a rassuré lundi son club. Ferhat a été conduit à l'hôpital après avoir quitté le terrain en deuxième période à la suite d'un choc avec un défenseur adverse. Les examens médicaux effectués sur place ont révélé «un léger traumatisme crânien», tandis que la coupure à la tête du joueur n'a nécessité qu'un point de suture, a indiqué le MCA dans un communiqué sur les réseaux sociaux. «Ferhat a rapidement quitté l'hôpital et a rejoint le reste de l'équipe à l'aéroport pour rentrer en Algérie», a précisé le club, affirmant que son état de santé ne suscite désormais «aucune forme d'inquiétude». L'ancien joueur du Havre devrait ainsi être disponible pour le match retour, prévu samedi à 20h00 au stade de Douéra, à Alger. Le MCA devra s'imposer pour se qualifier au deuxième tour préliminaire après son nul sans mais à Niamey.

Championnat de Suisse

Kendouci butteur contre le FC Bâle

L'international algérien Ahmed Kendouci poursuit ses bonnes prestations dans le championnat suisse de football, en contribuant à la victoire de son équipe, le FC Lugano, face à son hôte, le FC Bâle (3-1), pour le compte de la septième journée du championnat. Remplaçant jusqu'à la 79e minute, Kendouci n'a eu besoin que de quelques minutes après son entrée en jeu pour se mettre en évidence. Il a inscrit le troisième but de son équipe à la 81e minute, à la réception d'une passe de son coéquipier Elias Bilstrom, confirmant une nouvelle fois son efficacité devant le but et sa capacité à faire la différence dans les dernières minutes.

Ce but n'a pas seulement constitué une personnellement pour Kendouci, il a définitivement scellé le genre de la rencontre et confirmé le retour en force de Lugano en seconde période, après avoir été mené 1-0. Le club tessinois s'est inscrit trois buts en seconde période et conserve ainsi la première place du classement avec 18 points.



L-1 Mobilis (2e journée)

Rapport des rencontres JSK-MCA et JSS- USMK

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé le report à une date ultérieure, des matchs JS Kabylie - MC Alger et JS Saoura - USM Khenchela, comptant pour la deuxième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, saison 2026-2027.

Prévues initialement le mardi 6 octobre à 19h00, les deux rencontres ont finalement été rapportées par l'instance dirigeante, en raison de la participation du MC Alger (MCA) et de la JS Saoura (JSS) aux matchs retours du premier tour préliminaire de la Ligue des champions africains.

Lors du match aller, la JS Saoura, s'est imposée (1-0) face au représentant guinéen, Horoya Conakry, vendredi dernier, au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

Le deuxième représentant algérien, le MC Alger, a ramené un nul (0-0) de son déplacement chez l'ASN Nigelec, en match disputé dimanche après-midi au Stade Seyni-Kountché de Niamey (Niger).

Championnat d'Afrique 2026 de Karaté-do /

Les préparatifs et la formation des arbitres se dérouleront à Alger

Les préparatifs en prévision du Championnat d'Afrique de karaté-do, prévus du 9 au 13 septembre à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), se poursuivront avec notamment l'enregistrement des arbitres et l'organisation de sessions théoriques et pratiques destinées aux corps arbitraux.

L'Université de Dely Ibrahim a ouvert dimanche la poursuite de l'opération d'enregistrement des arbitres devant prendre part à ce rendez-vous continental, ainsi

que celle des arbitres locaux qui n'avaient pas pu effectuer leur inscription auparavant, indique la Fédération algérienne de karaté-do.

Le programme a également comporté une séance théorique consacrée au kumité, ainsi que des examens pratiques dans la même spécialité, dans le cadre d'un dispositif de formation et d'évaluation visant à assurer la préparation et la compétence des différents arbitres engagés dans la compétition.

Le Championnat d'Afrique de karaté-do kata et kumité Alger-2026 se déroulera du 9 au 13 septembre à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), avec la participation des catégories seniors, juniors, espoirs et cadets.

USA

Mélissa Bethi marque et entre dans l'histoire de la NWSL

Pour sa première titularisation en NWSL, Mélissa Bethi a inscrit le but de la victoire du Washington Spirit face à Portland, confirmant son excellent début d'aventure américaine.

Mélissa Bethi n'a pas tardé à marquer l'histoire aux États-Unis. Pour sa première titularisation en NWSL, l'internationale algérienne a inscrit le but de la victoire du Washington Spirit sur la pelouse des Portland Thorns (2-1), devenant au passage la première Algérienne à marquer dans l'histoire du champion-

nat américain.

Alors que Portland avait ouvert le score sur penalty, Washington est revenu à hauteur à la 59e minute. À la 80e minute, Trinity Rodman déborde sur le côté droit, pousse son ballon jusqu'à la ligne de but avant de servir Bethi en retrait. Placée au cœur de la surface, l'Algérienne reprend instantanément du pied droit et trompe la gardienne d'une frappe à ras de terre.

Un premier but sous ses nouvelles couleurs qui offre surtout au Spirit sa première victoire de son histoire

à Portland. Arrivée cet été en provenance du FC Nantes, Bethi avait effectué ses débuts en NWSL une semaine plus tôt.

La joueuse de 20 ans sort également d'une CAN féminine 2026 particulièrement réussie avec l'Algérie. Titulaire lors des six rencontres, elle a cumulé 511 minutes et inscrit un but, contribuant au beau parcours réalisé par les Vertes.



ESPAGNE

Morata ne ferme pas la porte à un retour à la Roja



Le nouvel attaquant de Leganés, Morata, s'est confié sur ses émotions après avoir été laissé de côté par la sélection espagnole qui a finalement remporté la Coupe du monde 2026. L'attaquant, qui a récemment rejoint le club en prêt en provenance de Côte, a révélé que De la Fuente l'avait appelé directement avant l'annonce officielle de la présélection. Morata a accepté la décision avec sérénité afin d'éviter un cirque médiatique inutile avant le tournoi.

Malgré la douleur d'avoir manqué le grand rendez-vous, Morata est resté très proche du groupe et a apporté tout son soutien à distance. Au micro de l'émission «El Larguero» sur Cadena SER, Morata a livré son point de vue: «J'aurais adoré être à la Coupe du monde. Mais je suis allé à New York presque en ayant l'impression d'en faire partie, en voyant tant de joueurs qui ont fait leurs débuts en sélection en même temps que moi. «On peut penser à ce qui aurait pu se passer si l'année s'était déroulée autrement, mais cela ne sert à rien. C'était déjà clair pour moi avant que Luis de la Fuente annonce sa liste. Nous sommes humains et, au fond, une partie de toi s'accroche toujours au rêve qu'il t'emmène ; il y a toujours de l'espoir. «Borja [Iglesias] et les autres attaquants le méritaient aussi. J'ai toujours dit le plus grand bien de la qualité de [Mikel] Oyarzabal, comme je l'ai fait pour Ferran [Torres]. Il a marqué le but que j'aurais adoré marquer moi-même, et j'étais ravi pour

lui.» Revenant sur l'appel téléphonique du sélectionneur, Morata a ajouté: «Oui, De la Fuente m'a appelé pour me dire que je n'y allais pas. Je crois que c'était même avant la publication de la liste préliminaire. Je l'ai remercié, je lui ai dit que je comprenais parfaitement, et je leur ai souhaité toute la chance du monde.»

«La seule chose, c'est qu'il n'a pas tenu sa promesse envers moi : il m'a dit que s'il gagnait le titre, il sortirait à cheval avec le trophée... Peut-être qu'il a encore le temps (rires).»

La concurrence limite les espoirs de retour

Morata compte 87 sélections et 37 buts avec l'Espagne, après avoir joué un rôle clé dans son triomphe à l'Euro 2024 face à l'Angleterre à Berlin. Cependant, sa dernière sortie en sélection remonte à une victoire 6-0 contre la Turquie en septembre 2025. Concernant un possible retour en sélection, Morata a ajouté: «Je ne ferme pas la

porte ; bien sûr que j'aimerais revenir.» Cependant, l'attaquant a reconnu la forte concurrence à la pointe de l'attaque de la Roja: «Il faut être honnête, et en ce moment, c'est fou. Je vois cela comme très difficile à cause de la concurrence. J'en parlais dans le vestiaire l'autre jour ; nous vivons un moment fantastique pour le poste de numéro 9 avec Espi, Gonzalo, Chupe, Arnau, Samu... sans compter ceux qui sont déjà bien installés. Je pense que l'Espagne a le plus haut niveau de qualité à tous les postes que nous ayons vu depuis très longtemps.»

La priorité immédiate de Morata est de retrouver sa meilleure forme avec Leganes en Segunda Division. L'attaquant vétéran fait face à une forte concurrence de la part d'une nouvelle vague de jeunes talents offensifs espagnols pour attirer de nouveau l'attention de De la Fuente. Une production régulière de buts en club représente sa seule voie réaliste pour réintégrer la sélection.

Real Madrid

Mbappé critiqué pour ses déclarations sur le Ballon d'Or

La superstar du Real Madrid Kylian Mbappé a clairement fait savoir, lors de la conférence de presse précédant l'entrée en lice en Ligue des champions face à l'Inter Milan, qu'un sacre au Ballon d'Or cette année lui plairait bien. Christoph Dugarry, lui, n'apprécie guère ce genre de déclarations. «J'ai écrit l'histoire cet été dans la compétition la plus prestigieuse, mais il me reste encore un long chemin à parcourir», a déclaré Mbappé avec assurance. «Cette année peut être une bonne année pour moi pour gagner le Ballon d'Or», car «je me considère toujours comme le meilleur joueur du monde».

Il est donc tout à fait normal pour Mbappé «que les gens t'associent à ce genre de récompenses quand tu joues pour le meilleur club du monde. Beaucoup de gens dans la rue me parlent du Ballon d'Or. Beaucoup de gens parlent de moi comme d'un possible vainqueur du Ballon d'Or.»

Dugarry, qui fut lui aussi autrefois attaquant en équipe de France comme Mbappé, comprend en revanche très peu la netteté de ces propos. «Demander publiquement une telle récompense individuelle, je trouve cela puéril et pitoyable. Ce n'est pas une preuve de grandeur que de la réclamer, surtout pas en tant que capitaine de l'équipe nationale», a-t-il pesté dans le podcast RMC «Rothen s'enflamme».

Et de poursuivre: «Ce fut une saison où aucun joueur ne s'est vraiment détaché. Aucun joueur n'a tout gagné, ni sur le plan collectif ni sur le plan individuel. Personne n'a livré une performance à ce point exceptionnelle qu'on puisse dire que sa victoire serait évidente et certaine.»

Le fait que le «football devienne toujours plus individualiste» met l'international français à 55 reprises «bien trop souvent en colère. Au lieu de parler de soi et de récompenses individuelles, il faudrait parler de l'équipe, du partage des succès, des trophées que l'on voulait gagner ensemble, mais que l'on n'a pas pu remporter.»

Au final, Dugarry s'est tout de même montré conciliant avec le capitaine des Bleus, car «je comprends malgré tout - même si je ne suis pas d'accord avec cette approche en général - qu'il pense être le meilleur joueur du monde».



RB LEIPZIG

Banzuzi représentera la RD Congo

Le milieu de terrain de Leipzig Banzuzi a officiellement choisi de représenter la RD Congo à l'international, comme l'a rapporté Voetbal International. Le joueur de 21 ans avait auparavant représenté les Pays-Bas à plusieurs niveaux de jeunes et compte cinq sélections avec Jong Oranje. Alors qu'il avait été approché par le sélectionneur congolais en mars, le milieu de terrain avait alors choisi de rester concentré sur les espoirs néerlandais.

Son engagement à long terme intervient dans la foulée d'un été impressionnant pour les Léopards, qui ont participé à la Coupe du monde 2026 au Canada, au Mexique et aux tats-Unis. La nation africaine a franchi avec succès la phase de groupes avant de s'incliner face à l'Angleterre en phase à élimination directe. Ce parcours historique dans le tournoi s'est avéré décisif pour assurer l'allégeance internationale du milieu de terrain de Leipzig en vue des futures campagnes de qualification. Le milieu de terrain né à Zwijndrecht a été formé à la NAC Breda avant de poursuivre sa progression en Belgique à l'OH Leuven. Après son transfert en Allemagne à l'été 2025, dans le cadre d'un contrat courant jusqu'en

juin 2030, Banzuzi a disputé 24 matches de Bundesliga lors de sa première saison, tout en inscrivant deux buts en DFB-Pokal. Il a débuté les deux matches de championnat cette saison et a également trouvé le chemin des filets lors d'une victoire 6-0 en coupe contre l'Eintracht Trier le 22 août.

BAYERN MUNICH

Le transfert de Sacha Boey vers l'Arabie saoudite capote

Le Bayern Munich aurait volontiers vendu Sacha Boey à l'Arabie saoudite, mais le transfert a capoté. Il ne reste désormais plus que deux options irréalistes. «Nous communiquons de manière très claire depuis le début, désormais depuis plus de quatre mois. Il reste encore des marchés ouverts. On va voir ce qui se passe», avait déclaré le patron du sportif du Bayern, Max Eberl, après le 0-0 contre Schalke, interrogé sur l'ave-

nir de Sacha Boey. Mais ces marchés, comme par exemple en Arabie saoudite, sont eux aussi fermés depuis dimanche, et le latéral droit est toujours sous contrat avec le champion record d'Allemagne. Le départ souhaité du joueur de 25 ans semble donc avoir définitivement capoté. Un transfert vers la Suisse (marché des transferts encore ouvert jusqu'au 8 septembre) ou vers la Grèce (date limite le 15 septembre) resterait certes théoriquement possible, mais il pa-

raît plutôt improbable au vu des attentes sportives et financières du joueur. Selon les informations de Bild, le Bayern était déjà en discussions avec des clubs saoudiens au sujet d'un possible transfert de Boey, qui était globalement ouvert à un départ vers le désert. Mais au final, le transfert n'a pas abouti. Le Français n'a pas de perspective à long terme à Munich sous les ordres de Vincent Kompany. Son contrat avec le champion record court en-

core jusqu'en 2028. Eberl avait déjà publiquement désigné Boey comme candidat au départ en juillet, au même titre que Joao Palhinha et Bryan Zaragoza, qui ont depuis quitté le club. Le directeur sportif Christoph Freund avait de son côté récemment annoncé vouloir réintégrer tout à fait normalement le défenseur dans l'équipe en cas de maintien à l'Isar, après qu'il s'était récemment entraîné individuellement en raison de discussions avec d'autres clubs.

LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépite. Traînard. V. Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapissier. IX. Dignitaires polonais.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'oeil nu.

123456789

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : FuKushima

- ABSOLUE

AGRUME

ALAMBIC

AMBRE

BENJOIN

BERGAMOTE
- CARDAMOME

CEDRE

CIVETTE

COLOGNE

CORNUE

DIFFUSE
- DISTILLER

DOMINANTE

ECORCE

ENCENS

FLORAL

FLUIDE
- FOUGERE

FRAGRANCE

FRAIS

GOMME

HERBE

HUILE
- JASMIN

LAVANDE

MIMOSA

MUSQUE

NEROLI

ODEUR
- OLFACTIF

ORIENTAL

PARFUM

PATCHOULI

PETALES

RESINE
- ROMARIN

SANTAL

SENTEUR

VANILLE

VERVEINE

VETIVER

S E L A T E P B E N J O I N E
I P D H E R B E V L A T N A S
I L A N Y F E E U Q S U M H U
V L O R A G R U M E M L E U F
E A U R F V G A A N I U T I F
T T N O E U A N G D N C T L I
I G N I H N M L I R A C E E D
V S N A L C O S O R A Y V N L
E E A B N L T C D F A N I I A
R N M S L I E A L G L M C S R
E T B O L A M O P N O U O E O
G E R L C O L O G N E M I R L
U U E U M R U E D O I G M D F
O R I E N T A L A M B I C E E
F R A I S N E C N E C O R C E

LES MOTS FLÉCHÉS

SOUVERAIN
REPRÉSEN-
TANTE

ENQUEU-
LADE
LUNETTEUX

BELLE DE
L'ON
RICHONNE

PLANCHES À
DESSIN
BAT LE
ROI

OISEAU
MIGRATEUR
TRANSPORT
PARISIEN

PLAN
D'ÉPARGNE
BOISSON
DU MATIN

JOUEURS
DE BASKET
PENTRE
FRANÇAIS

PAREIL
RÉCOLTE

MÂCHOIRE
FATIGUÉE

PLONGÉ

RAT OU
SOURIS
UN GARS

CHANDELLE

DIMINUTIF
VALLÉE
INONDÉE

JOYEUX
COUP DE
PIED

MAL À
L'ESTOMAC
AUTHEN-
TIQUE

SIGLE
EUROPÉEN
FÉTARD

EXIGIBLE

ULTIMATUM

SONGEE
EXTORSION
DE FONDS

ARÔME
COURSES

SERVICES
NON
RENDUS

DÉCHET
HUMAIN

PASSAGE
LIBRE

PAYS
ENSOULEILLÉ
TRIBUNAL

ÉLIMNE
MALADIE
MONTEUSE

TONNEAU

SUR LE
TAPIS
FAISAIT
UNE DIÈTE

DISPERSÉ
DRAME
JAPONAIS

CONFÈRE
DANS

BOÎTE À
CRAYONS

FIXÉ

SANS
TRACE

SUDOKO

4

8

1

3

6

4

5

7

3

6

2

1

6

2

9

1

3

5

7

5

6

9

2

6

8

3

7

5

7

2

4

8

3

6

4

1

SUDOKO – LES MOTS CROISÉS

3

7

1

2

5

4

6

8

9

6

4

2

9

8

7

5

3

1

5

9

8

1

3

6

2

7

4

4

5

9

6

3

1

3

7

8

2

8

2

3

8

7

1

9

4

7

1

7

6

8

5

4

2

3

8

3

8

7

1

9

2

6

5

5

6

3

8

9

4

7

2

1

9

6

5

3

7

1

4

8

2

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

R

I

V

H

E

R

S

T

R

S

R

A

I

R

A

N

L

A

B

R

A

S

N

E

T

E

E

T

E

N

S

I

T

U

T

U

T

N

A

N

Y

S

U

D

S

E

S

E

L

E

Z

N

O

N

L

E

A

R

L

A

R

L

O

S

A

S

E

U

E

C

R

E

O

H

E

D

E

E

R

E

E

L

A

C

E

R

E

R

O

R

T

E

N

T

S

N

D

E

C

O

N

N

L

A

N

I

M

T

U

T

E

I

N

O

I

R

O

S

C

S

T

U

R

S

E

B

L

E

R

O

S

S

I

E

R

S

N

I

A

I

S

E

M

A

S

A

L

O

E

S

T

A

P

E

S

E

T

A

U

C

F

P

M

P

72E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

La chanson **révolutionnaire** en compétition à Blida

NASSIM TERKI

La wilaya de Blida accueillera, en octobre prochain, la septième édition du Concours national de la chanson révolutionnaire, organisé à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Libération. Placée sous le slogan « La voix révolutionnaire », cette manifestation entend une nouvelle fois réunir de jeunes interprètes autour du répertoire national et de la mémoire de la lutte de Libération. Organisée par l'association Errihab culturelle, en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida, cette nouvelle édition suscite déjà l'intérêt des jeunes talents. Plus d'une centaine de participants ont, en effet, déjà enregistré leur inscription depuis l'ouverture de l'opération, le 9 août dernier. Les candidatures resteront ouvertes jusqu'au 10 octobre prochain, donnant ainsi aux jeunes intéressés la possibilité de prendre part à cette compétition dédiée à la chanson révolutionnaire. Le concours est ouvert aux candidats âgés de 18 à 35 ans. Les participants devront présenter deux chansons, dont obligatoirement une chanson nationale. Particularité de cette édition, les prestations devront être interprétées a cappella, sans accompagnement instrumental ni recours à des effets sonores. Un choix qui place directement la voix et les qualités d'interprétation des candidats au centre de l'évaluation. Cette septième édition revêt également une dimension mémorielle puisqu'elle sera consacrée à l'artiste Noura, disparue en 2014, en hommage à son parcours artistique et à sa contribution à la chanson nationale. Figure connue du paysage musical algérien, la chanteuse avait notamment marqué plusieurs générations par son interprétation et sa participation à la promotion du patrimoine musical algérien. Les organisateurs ont ainsi choisi d'associer cette édition à la mémoire de l'artiste, donnant au concours une dimension supplémentaire, entre découverte de nouveaux talents et valorisation des figures qui ont contribué à l'histoire de la chanson algérienne.

La 7e édition du Concours national de la chanson révolutionnaire se tiendra en octobre prochain à Blida. Plus d'une centaine de jeunes candidats ont déjà répondu à l'appel lancé par les organisateurs.



Au terme de la compétition, des récompenses financières seront attribuées aux trois premiers lauréats. Au-delà de l'aspect compétitif, les organisateurs souhaitent faire de cette manifestation un espace destiné à révéler de nouvelles voix et à encourager les jeunes interprètes à s'intéresser davantage à la création artistique nationale.

Préserver un répertoire et transmettre une mémoire

À travers ce rendez-vous annuel, l'association Errihab culturelle entend également contribuer à la préservation du patrimoine lié à la chanson révolutionnaire. Le concours vise notamment à maintenir ce répertoire dans les pratiques culturelles des nouvelles générations et à favoriser sa transmission à travers l'interprétation de jeunes artistes. Cette démarche prend une importance particulière à l'approche de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Libération, dans un contexte où les

manifestations culturelles consacrées à la mémoire nationale continuent de constituer un moyen de transmission auprès du jeune public. La précédente édition avait déjà donné au concours une dimension nationale importante. Dedicée à la mémoire de l'artiste Nouredine Ben Ghali, elle avait réuni 357 candidats issus de 58 wilayas. Une participation qui illustre l'intérêt suscité par cette manifestation et sa capacité à attirer des jeunes interprètes venus de différentes régions du pays. Avec cette septième édition, les organisateurs veulent donc poursuivre cette dynamique en donnant davantage de visibilité aux jeunes voix, tout en maintenant la chanson révolutionnaire au cœur de leur démarche. L'enjeu sera désormais de transformer cette participation en un véritable rendez-vous national pour les jeunes interprètes et pour un répertoire qui demeure étroitement lié à la mémoire collective algérienne.

Le « Prix Algérie de la nouvelle » revient pour une deuxième édition

Après une première édition consacrée à la découverte et à l'encouragement de nouvelles voix littéraires, Artissimo et SudGlobal reconduisent leur initiative avec une deuxième édition du « Prix Algérie de la nouvelle ». Le concours s'adresse à tous les Algériens âgés de plus de 18 ans, qu'ils résident en Algérie ou à l'étranger, avec la possibilité de proposer une œuvre dans l'une des trois langues du concours : arabe, tamazight et français. Pour Zafira Ouarts, fondatrice d'Artissimo, la création de ce prix répond à un manque dans le paysage des distinctions littéraires en Algérie. « L'initiative est née du constat qu'il n'y avait pas de prix pour la nouvelle, alors que c'est un genre qui prend de plus en plus de l'ampleur dans la littérature algérienne et d'ailleurs », explique-t-elle. Le règlement du concours impose aux participants de présenter des textes originaux et inédits, réalisés sans recours à l'intelligence artificielle. Les œuvres seront notamment examinées au regard des caractéristiques propres au genre de la nouvelle, de la maîtrise de la langue, de l'originalité du thème et du style, ainsi que de la qualité de la narration. Les candidats ont jusqu'au vendredi 25 septembre 2026 à 23 h 59 pour transmettre leur participation. Les organisateurs insistent par ailleurs sur le respect des conditions prévues par le règlement.

Tout texte envoyé dans un format autre que celui exigé, comportant des éléments permettant d'identifier directement son auteur, dépassant la limite de dix pages ou comprenant des illustrations sera éliminé d'office. Ces dispositions visent notamment à garantir l'anonymat des textes lors de leur évaluation et à assurer les mêmes conditions de participation à l'ensemble des candidats. La sélection sera assurée par un jury composé de cinq personnalités du monde des lettres, avec une représentation féminine et masculine. Il sera présidé par Lazhari Labter, avec Meriem Guemache, Mustapha Benfodil, Hamid Bouhbib et Fairouz Recham. Le processus de sélection prévoit d'abord la désignation de cinq finalistes, parmi lesquels seront ensuite choisis les trois lauréats de cette deuxième édition. Le règlement précise que les décisions du jury seront définitives et irrévocables. Les trois prix mis en jeu sont dotés chacun de 300 000 DA, avec un prix attribué pour chacune des trois langues du concours. La dotation globale atteint ainsi 900 000 DA. Cette deuxième édition apporte également une nouveauté annoncée par Zafira Ouarts : la publication d'un recueil réunissant les cinq meilleures nouvelles sélectionnées, dans les trois langues du concours. La remise des prix est prévue le 7 novembre prochain. À cette occasion, le public découvrira

également le recueil consacré à l'édition précédente. Une initiative qui permet aux textes distingués de dépasser le cadre du concours et d'être réunis dans une publication accessible aux lecteurs. Les organisateurs souhaitent faire de ce prix un espace destiné à accompagner la création littéraire et à donner davantage de visibilité aux auteurs algériens. La liberté laissée aux candidats quant au choix du thème, ainsi que l'ouverture du concours à l'arabe, au tamazight et au français, constituent les principaux axes de cette démarche. Le « Prix Algérie de la nouvelle » vient, par ailleurs, s'inscrire dans un paysage algérien des distinctions littéraires qui s'est progressivement étoffé ces dernières années. Parmi les principaux rendez-vous figurent notamment le Grand Prix Assia Djebar du Roman, créé en 2015 par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep), ainsi que le Prix Ali Maâchi des jeunes créateurs, institué en 2006 par le ministère de la Culture et des Arts. S'ajoutent à ces distinctions le Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, créé en 2020 par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), et le Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe, lancé en 2025 par le Haut-Conseil de la langue arabe (HCLA).

GASTRONOMIE, K-POP, LANGUE ET CINÉMA

La Corée du Sud à la rencontre du public algérien

L'ambassade de la République de Corée en Algérie a dévoilé le programme de la « Semaine coréenne 2026 », qui se déroulera de septembre à novembre prochain. Gastronomie, K-pop, langue et cinéma seront au programme de cette manifestation destinée à faire découvrir au public algérien plusieurs aspects de la culture sud-coréenne. Le premier rendez-vous est fixé au samedi 12 septembre, avec une expérience gastronomique organisée au restaurant Amazonia, situé au centre commercial de Ben Aknoun. Cette rencontre permettra aux visiteurs de découvrir plusieurs spécialités de la cuisine coréenne et d'en apprécier les différentes saveurs. La programmation se poursuivra le vendredi 18 septembre avec un festival K-pop à la salle Ibn-Khaldoun. L'accès à cette manifestation sera gratuit. Très présente auprès de la jeunesse algérienne, notamment grâce aux réseaux sociaux et aux plateformes de streaming, la K-pop constitue aujourd'hui l'un des principaux vecteurs de diffusion de la culture sud-coréenne à l'étranger. Si la K-pop s'est imposée à l'échelle internationale grâce à des groupes comme BTS et Blackpink, la musique sud-coréenne ne se limite pas à ce courant. Elle comprend également des genres populaires comme le trot, caractérisé par ses mélodies souvent nostalgiques et ses rythmes entraînants, ainsi que le gugak, qui regroupe différentes formes de musique traditionnelle coréenne. Cette dernière fait notamment appel à des instruments traditionnels tels que le gayageum, une cithare à cordes, et le haegeum, un instrument à cordes frottées. Le festival du 18 septembre devrait ainsi permettre au public de mieux mesurer la diversité de la scène musicale coréenne, au-delà des productions qui rencontrent aujourd'hui un large succès à l'international. Le troisième rendez-vous aura lieu le jeudi 8 octobre au palais de la culture Moufdi-Zakaria, avec un concours d'expression orale en langue coréenne. Une initiative qui s'inscrit dans l'intérêt croissant manifesté en Algérie pour l'apprentissage de cette langue, notamment chez les jeunes. La gastronomie occupera également une place importante dans cette programmation. La cuisine coréenne repose notamment sur un équilibre entre les saveurs épicées, fermentées, sucrées et salées, avec une utilisation importante des légumes et des céréales. Parmi les spécialités proposées lors de l'expérience culinaire du 12 septembre figure le kimchi, l'un des aliments les plus emblématiques de la Corée. Il s'agit généralement de légumes fermentés, notamment du chou chinois, préparés avec du piment, de l'ail et du gingembre et servis en accompagnement des repas. Le bibimbap fait également partie des plats incontournables. Il associe du riz, différents légumes, de la viande et un œuf, auxquels est généralement ajoutée une sauce pimentée à base de gochujang, une pâte de piment fermentée. Autre spécialité connue, le bulgogi est préparé à partir de fines lamelles de bœuf marinées dans une sauce mêlant notamment sauce soja, ail et poire, avant d'être grillées. La cuisine de rue sera également représentée avec le tteokbokki, préparé à base de bâtonnets de pâte de riz servis dans une sauce pimentée. Le kimbab, rouleau de riz et de légumes enveloppé dans une feuille d'algue, constitue une autre spécialité populaire. Ces plats sont souvent servis avec différents petits accompagnements, appelés banchan, qui occupent une place importante dans les repas coréens. La « Semaine coréenne 2026 » s'achèvera le 7 novembre à la salle Ibn-Zeydoun avec le festival de films « K-Story ». Plusieurs œuvres du cinéma coréen contemporain seront projetées à cette occasion. Ce dernier volet devrait trouver un écho particulier auprès du public algérien, déjà familiarisé avec les productions audiovisuelles sud-coréennes à travers les séries, les films et les plateformes de streaming. À travers cette programmation qui associe gastronomie, musique, langue et cinéma, l'ambassade de la République de Corée en Algérie entend renforcer les échanges culturels entre les deux pays et accompagner l'intérêt croissant du public algérien pour la culture coréenne. Après la musique et la gastronomie, la langue et le cinéma viendront ainsi compléter un programme qui se poursuivra jusqu'au mois de novembre.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“ Il ne faut pas penser à l'objectif à atteindre, il faut seulement penser à avancer. C'est ainsi, à force d'avancer, qu'on atteint ou qu'on double ses objectifs sans même s'en apercevoir. ”

Bernard Werber

Communauté nationale à l'étranger Le passeport biométrique à distance bientôt généralisé

La délivrance à distance du passeport biométrique sera prochainement généralisée à l'ensemble du réseau diplomatique et consulaire. Des instructions ont été données ce mardi en ce sens par le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. Expérimenté depuis le mois de juin dernier au niveau du Consulat général d'Algérie à Paris, ce nouveau service doit désormais franchir une nouvelle étape. Sa généralisation avait été annoncée comme devant intervenir progressivement, à travers plusieurs centres consulaires avant son extension à l'ensemble du réseau. C'est dans cette perspective que Sofiane Chaib a présidé, ce mardi, une réunion en visioconférence avec les chefs de centres consulaires. À cette occasion, le secrétaire d'État a appelé à accélérer les efforts nécessaires à la concrétisation de ce projet, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. « Dans ce cadre, le Secrétaire d'État a donné les instructions nécessaires en prévision de la réussite du passage à la deuxième phase de ce processus dans les semaines à venir au niveau de certains de nos centres consulaires, avant de l'étendre à l'ensemble du réseau diplomatique et consulaire dans le cadre d'un plan d'action global et progressif », a précisé le ministère. Au cours de cette réunion, Sofiane Chaib a également réitéré ses directives concernant la nécessité de placer les citoyens algériens établis à l'étranger au cœur des priorités de l'action consulaire. Il a, dans ce cadre, insisté sur l'importance de poursuivre les efforts visant à améliorer la qualité et l'efficacité des services proposés à la communauté nationale. Le secrétaire d'État a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance accordée par le ministère des Affaires étrangères à la poursuite de la modernisation et de la numérisation des procédures consulaires. Cette démarche vise notamment à faciliter les différentes démarches administratives des Algériens résidant à l'étranger, à réduire les contraintes liées aux procédures et à répondre à leurs besoins de manière plus rapide et plus efficace. La généralisation progressive de la délivrance à distance du passeport biométrique s'inscrit ainsi dans cette dynamique de modernisation des services consulaires et de rapprochement de l'administration des membres de la communauté nationale établis à l'étranger.

R. N.

Batna Un jeune homme de 20 ans arrêté pour avoir provoqué un incendie en forêt

À Batna, la Gendarmerie nationale a interpellé un jeune homme de 20 ans, soupçonné d'avoir déclenché un incendie en bordure de la forêt Koundoursi, sous un abri abandonné. Grâce à un travail de renseignement et à l'utilisation de techniques d'enquête modernes, les enquêteurs ont pu identifier le suspect. Après son arrestation, il a été conduit au siège du service pour y être entendu. Une fois les procédures légales accomplies, il a été présenté devant le procureur de la République. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre les incendies de forêt dans la région.

Bouira Deux trafiquants interpellés avec 21 600 gélules de psychotropes et de la cocaïne

À Sour El-Ghozlane (Bouira), la brigade mobile de la police judiciaire a démantelé un réseau de trafic de substances psychotropes. Alertés par des informations fiables, les policiers ont tendu un guet-apens et intercepté un véhicule suspect. Lors du contrôle, ils ont découvert de la cocaïne sur le passager, puis, après une fouille approfondie, 21 600 gélules de prégabaline 300 mg, cachées dans des compartiments secrets du véhicule. Une somme de 20 000 DA, issue du trafic, a également été saisie. Les deux individus ont été placés en garde à vue avant d'être présentés devant la justice.

Adrar Saisie de près de 10 kilos de kif traité

Les douanes ont intercepté, dans la wilaya d'Adrar, une importante cargaison de drogue, avec la saisie de 9,730 kg de kif traité. L'opération a été menée par la brigade mobile de l'Inspection divisionnaire des douanes d'Adrar, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre des tournées de contrôle et de surveillance régulièrement organisées sur le terrain. Selon la Direction régionale des douanes de Béchar, cette action s'inscrit dans une mobilisation plus large pour démanteler les réseaux de contrebande et lutter contre la criminalité organisée, en particulier dans les zones sensibles aux trafics transfrontaliers.

Championnats d'Afrique 2026 de karaté L'Algérie avec 19 athlètes

Dix-neuf (19) athlètes (messieurs et dames) représenteront l'Algérie aux Championnats d'Afrique 2026 de karaté (kata/kumité), prévus du 9 au 13 septembre à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), suivant la liste des convoqués, dévoilée mardi par la Fédération algérienne de la discipline (FAK). Dans la spécialité kumité, l'Algérie sera représentée par Naïm Abdeslam Rouchi (-60 kg), Anis Ayoub Helassa (-67 kg), Oussama Zad (-75 kg), Falleh Midoune (-84 kg) et Hocine Daïkhi (+84 kg) chez les messieurs, ainsi que Cylia Ouikène (-50 kg), Louiza Abouriche (-55 kg), Khadidja Ghelam (-61 kg), Karima Mekkaoui (68 kg) et Chaïma Oudira (+68 kg) chez les

dames. Dans la spécialité kata, il n'y aura que deux représentants algériens dans les épreuves individuelles : Saber Benmakhlouf et Narimène Dahleb, qui sera également présente dans la compétition par équipes, aux côtés de ses compatriotes Hibat Allah Ghodbane, Israa Trachet et Khadidja Hachemi. Chez les messieurs, la sélection nationale de kata par équipes sera composée de Locif Mohamed Louaï, Salah-Eddine Sekkour et Abderrauof Manceri. La Direction technique nationale de la FAK a sélectionné les meilleurs karatékas algériens du moment, aussi bien chez les messieurs que chez les dames, avec l'espoir de glaner un maximum de médailles.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

BÉJAÏA L'échangeur de Sidi Aïch bientôt livré, les accès de Timezrit toujours en question

L'échangeur de Sidi Aïch, intégré à la pénétrante autoroutière de Béjaïa, semble désormais proche de la mise en service. Les dernières opérations de réalisation sont pratiquement achevées, selon le directeur des travaux publics de la wilaya de Béjaïa, M. Ouadane Tahar, que nous avons rencontré au siège de la DTP.

PAR IDIR MEHDAOUI

Les travaux de revêtement des bretelles d'entrée et de sortie sont finalisés, et les équipements de sécurité et la signalisation ont été installés. Un état d'avancement qui laisse entrevoir la livraison prochaine de l'ouvrage et suscite la satisfaction des usagers, qui attendent depuis longtemps cette infrastructure. Mais à mesure que l'échéance approche, une autre question préoccupe de plus en plus les automobilistes et les populations de la région : quel sera le sort des accès à l'autoroute au niveau de Timezrit ? La crainte d'une éventuelle fermeture de ces entrées et sorties est d'autant plus importante qu'elles ne concernent pas uniquement les habitants de Timezrit. Ces accès desservent un vaste bassin de population estimé à 100 000 habitants, répartis notamment entre Timezrit, Fenaïa, Semaoun, Béni Djellil, Sidi Ayad et plusieurs autres localités environnantes. Pour ces populations, le maintien de ces accès constitue un enjeu majeur en matière de mobilité. Leur fermeture obligerait de nombreux usagers à effectuer des détours supplémentaires pour rejoindre la pénétrante ou en sortir, avec des conséquences directes sur les déplacements quotidiens, notamment pour les travailleurs, les étudiants, les transporteurs et les habitants appelés à se déplacer régulièrement vers Béjaïa, Tazmalt ou les autres localités de la vallée. La question avait d'ailleurs été soulevée lors de la visite du ministre des Travaux publics dans la wilaya de Béjaïa. Des élus locaux, notamment les P/APC de Timezrit, Fenaïa et Semaoun, Beni Djellil et Sidi Ayad, avaient interpellé le responsable du secteur sur la nécessité de préserver ces entrées et sorties et de tenir compte des besoins des populations locales. Contacté par téléphone, le P/APC de Timezrit, M. Yaya Hakim, a rap-pelé les démarches entreprises par les élus locaux pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette question. Il a notamment indiqué que les élus avaient interpellé le ministre des Travaux publics lors de sa visite à Béjaïa, en insistant sur l'impact et l'importance du maintien des accès de Timezrit pour les populations concernées. Selon M. Yaya, cette mobilisation ne s'est pas limitée à cette rencontre. « Des pétitions et démarches com-



munes ont également été engagées par les P/APC de plusieurs communes, notamment Semaoun, Béni Djellil, Fenaïa, Sidi Ayad et Timezrit, afin de défendre le maintien de ces accès. » Des courriers ont, dans ce cadre, été adressés à plusieurs institutions, dont l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les services de la wilaya ainsi que la Direction des travaux publics de Béjaïa. Un courrier aurait également été déposé auprès du ministère des Travaux publics pour exposer les préoccupations des communes concernées et demander que cette problématique soit prise en considération dans le cadre du projet. Selon M. Yaya, une sortie sur le terrain a été effectuée en présence d'élus de l'APW de Béjaïa, à leur tête l'ancien président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Berkat Bachir. Cette sortie avait pour objectif d'examiner l'état des accès à la commune et les difficultés liées à la circulation. À cette occasion, les élus ont insisté auprès de la Direction des travaux publics (DTP) de Béjaïa sur la nécessité de réaliser une étude technique et de prévoir un carrefour répondant aux normes en vigueur pour sécuriser et améliorer les accès à Timezrit. Interrogé sur le devenir des accès de Timezrit, le directeur des Travaux publics de la wilaya de Béjaïa, M. Ouadane Tahar, a tenu à mettre en avant la question de la sécurité des usagers et des citoyens. « Ce qui nous intéresse, c'est la sécurité des usagers et des citoyens. Nous sommes là au service des citoyens et nous veillons à leur sécurité », a-t-il souligné. Le DTP a toutefois laissé enten-

dre que le maintien des accès actuels dépendra des conditions qui seront réunies après la mise en service de l'échangeur de Sidi Aïch. « Si les possibilités et les conditions ne sont pas réunies, nous procéderons probablement à la fermeture des accès de Timezrit », a-t-il ajouté. La mise en service des accès de Timezrit devrait ainsi permettre de procéder à une nouvelle évaluation sur le terrain. Il s'agira notamment de mesurer les flux de circulation, d'examiner les conditions d'insertion et de sortie de la pénétrante et d'évaluer les risques éventuels pour les automobilistes. Une déclaration qui apporte un nouvel éclairage au débat autour de ces accès. Si leur maintien demeure une revendication forte des élus et des populations des communes concernées, les services techniques semblent, pour leur part, vouloir conditionner leur maintien aux impératifs de sécurité et à la configuration de la circulation qui sera observée après l'ouverture de l'échangeur. La réalisation de l'échangeur de Sidi Aïch constitue incontestablement une avancée importante pour la région et devrait contribuer à améliorer la fluidité de la circulation. Toutefois, la question du maintien des accès de Timezrit reste liée aux impératifs de sécurité et aux conditions de circulation qui seront observées après sa mise en service. La proximité des échangeurs de Sidi Aïch et d'Amizour, situés à environ cinq kilomètres des accès de Timezrit, pourrait offrir une alternative aux usagers, tout en permettant aux autorités de privilégier la sécurité et la fluidité du trafic. ■